

BASSINS D'ALIMENTATION

Secteur préscolaire-primaire / Secteur secondaire

Année scolaire
2025-2026

Produit par le Service de l'organisation scolaire, du transport et des
services de garde

Janvier 2025

Table des matières

Généralités	4
Quelques éléments à considérer pour le préscolaire 4 ans	5
Quelques éléments à considérer pour le primaire et pour le premier cycle du secondaire	6
Choix d'école et projets pédagogiques particuliers	7
BASSINS DES ÉCOLES DU PRIMAIRE	8
Écoles Saint-Denis / Saint-Isidore	8
Rues d'appartenance aux écoles Saint-Denis / Saint-Isidore :	9
École Sainte-Bernadette-L'Horizon	10
Rues d'appartenance à l'école Ste-Bernadette-L'Horizon :	11
École de l'Étincelle.....	12
Rues d'appartenance à l'école de l'Étincelle :.....	13
École de La Pulperie	15
Rues d'appartenance à l'école De la Pulperie :.....	16
Écoles Saint-Cœur-de-Marie / Saint-Antoine	17
Rues d'appartenance des écoles Saint-Cœur-de-Marie / Saint-Antoine :	18
École André-Gagnon.....	19
Rues d'appartenance à l'école André-Gagnon :.....	20
École Félix-Antoine-Savard.....	21
Rues d'appartenance à l'école Félix-Antoine-Savard :.....	22
Écoles Notre-Dame / Des Jolis-Prés	23
Rues d'appartenance des écoles Notre-Dame / Des Jolis-Prés :.....	24
École Notre-Dame-du-Rosaire.....	25
Rues d'appartenance de l'école Notre-Dame-du-Rosaire :.....	26
École Le Roseau	27
Rues d'appartenance de l'école Le Roseau :.....	28
École Vanier.....	29
Rues d'appartenance de l'école Vanier :.....	30
École des Quatre-Vents.....	31
Rues d'appartenance de l'école des Quatre-Vents :.....	32
École de Ste-Claire.....	33
Rues d'appartenance de l'école Ste-Claire :.....	34
École La Carrière.....	35
Rues d'appartenance de l'école La Carrière :.....	36

Écoles Jean-Fortin / La Source.....	37
École Saint-David.....	37
École Mont-Valin.....	38
École Ste-Rose.....	38
École Ste-Thérèse.....	39
Rues d'appartenance de l'école Ste-Thérèse :.....	40
École Médéric-Gravel.....	41
Rues d'appartenance de l'école Médéric-Gravel :.....	42
École St-Joseph.....	43
Rues d'appartenance de l'école St-Joseph :.....	44
École St-Gabriel.....	45
École St-Félix.....	45
École Marie-Médiatrice.....	46
École Fréchette.....	46
École Du Vallon.....	47
BASSINS DES ÉCOLES DU SECONDAIRE.....	48
École secondaire Charles-Gravel :.....	48
École secondaire l'Odysée Dominique-Racine et Lafontaine.....	49
École secondaire des Grandes-Marées.....	50
École secondaire Fréchette.....	51

Généralités

De façon générale, les élèves sont répartis dans les écoles à partir des critères d'inscription et des bassins d'alimentation.

Le concept de bassin d'alimentation sert de point de référence lors de l'opération annuelle du placement des effectifs scolaires. Il est défini par le Centre de services scolaire, comme étant formé par un ensemble de rues et desservi par un ou plusieurs immeubles d'une école.

Dans le but de respecter les paramètres de financement du MEQ¹ et les règles de formation des groupes² qui régissent la mise en place de l'organisation scolaire tant au préscolaire qu'au primaire, le Centre de services scolaire peut, pour former une classe complète dans une école donnée, transférer un certain nombre d'élèves dans une ou des écoles.

En ce sens, pour déplacer des élèves d'une école vers une autre, on tiendra compte des éléments suivants :

Critères pour le déplacement de la clientèle hors bassin, lorsque les demandes dépassent la capacité d'accueil :

7.1.1 Le volontariat;

7.1.2 Les élèves extraterritoriaux;

7.1.3 Les élèves extraterritoriaux fréquentant déjà l'école;

7.1.4 Les élèves hors bassin sur le territoire du Centre de services scolaire;

7.1.4.1 Selon l'éloignement de la résidence, sans fratrie;

7.1.4.2 Selon l'éloignement de la résidence, avec fratrie;

7.1.4.3 Les critères suivants peuvent également être appliqués selon l'analyse de la situation :

- Les écoles fréquentées les années précédentes;
- Une raison humanitaire.

¹ MEQ: ministère de l'Éducation du Québec

² Tiré de la convention collective des enseignants(es) 2020-2023

Critères pour le déplacement de la clientèle des élèves du bassin, lorsque l'effectif scolaire dépasse la capacité d'accueil :

7.2.1 Le volontariat;

7.2.2 L'éloignement de la résidence, sans fratrie, en considérant l'organisation du transport;

7.2.3 L'éloignement de la résidence, avec fratrie, en considérant l'organisation du transport;

7.2.4 Les critères suivants peuvent également être appliqués selon l'analyse de la situation :

- Les écoles fréquentées les années précédentes;
- Une raison humanitaire.

Quelques éléments à considérer pour le préscolaire 4 ans

Pour les écoles qui accueillent du préscolaire 4 ans, la règle de formation des groupes est la suivante :

- la moyenne est de 14 élèves et le maximum de 17 dans les milieux favorisés (Marie-Médiatrice, St-Félix, St-Gabriel, Ste-Thérèse, Médéric-Gravel, St-Joseph, St-Cœur-de-Marie, De La Pulperie, Notre-Dame, Notre-Dame-du-Rosaire, La Carrière, Mont-Valin et Jean-Fortin, Ste-Claire, des Quatre-Vents);
- la moyenne est de 13 élèves et le maximum de 16 dans les milieux défavorisés (écoles Fréchette, Du Vallon, St-David et de l'Étincelle).

REMARQUE : conformément aux critères d'inscription des élèves, les enfants du préscolaire doivent fréquenter les écoles où le service est offert.

Quelques éléments à considérer pour le primaire et pour le premier cycle du secondaire

Pour les écoles primaires, les règles de formation des groupes réguliers sont les suivantes :

- 1) 1^{er} cycle, la moyenne est de 20 élèves et le maximum est de 22 élèves pour la 1^{re} année et de 22 élèves (moyenne) et de 24 élèves (maximum) pour la 2^e année.
- 2) 2^e cycle (3^e année et 4^e année), la moyenne est de 24 élèves et le maximum de 26 élèves.
- 3) 3^e cycle (5^e année et 6^e année), la moyenne est de 24 élèves et le maximum de 26 élèves.
- 4) Pour les milieux considérés défavorisés³, la moyenne sera de 18 et le maximum 20 pour les 3 cycles du primaire.

	Moyenne	Maximum	MILIEU DÉFAVORISÉ	
			Moyenne	Maximum
PRIMAIRE				
Préscolaire 4 ans	14	17	13	16
Préscolaire 5 ans	17	19	16	18
1 ^{er} cycle, 1 ^{re} année	20	22	18	20
1 ^{er} cycle, 2 ^e année	22	24	18	20
2 ^e cycle, 3 ^e année	24	26	18	20
2 ^e cycle, 4 ^e année	24	26	18	20
3 ^e cycle, 5 ^e année	24	26	18	20
3 ^e cycle, 6 ^e année	24	26	18	20

Pour le primaire, lorsque le groupe est composé d'élèves de plus d'une année d'étude, le maximum est de:

- vingt (20) s'il y a des élèves du 1^{er} cycle, 1^{re} année et 2^e année;
- vingt-deux (22) s'il y a des élèves du 1^{er} cycle, 2^e année et du 2^e cycle, 3^e année;
- vingt-quatre (24) s'il y a des élèves du 2^e cycle, 3^e et 4^e année;
- vingt-quatre (24) s'il y a des élèves du 3^e cycle, 5^e et 6^e année.

³ Seules les écoles de l'Étincelle, Du Vallon, Fréchette et Saint-David répondent aux critères des milieux défavorisés (réf. Annexe 46 de la convention collective des enseignants 2020-2023). Les écoles ayant moins de 30 élèves n'ont pas d'indice de défavorisation.

Pour les écoles secondaires, les règles de formation des groupes réguliers sont les suivantes :

- 1^{er} cycle du secondaire : la moyenne est de 26 élèves et le maximum est de 28 pour la 1^{re} année et de 27 élèves (moyenne) et de 29 élèves (maximum) pour la 2^e année.

	Moyenne	Maximum
SECONDAIRE		
1 ^{er} cycle, 1 ^{re} secondaire	26	28
1 ^{er} cycle, 2 ^e secondaire	27	29
2 ^e cycle, 3 ^e secondaire	30	32
2 ^e cycle, 4 ^e secondaire	30	32
2 ^e cycle, 5 ^e secondaire	30	32

Choix d'école et projets pédagogiques particuliers

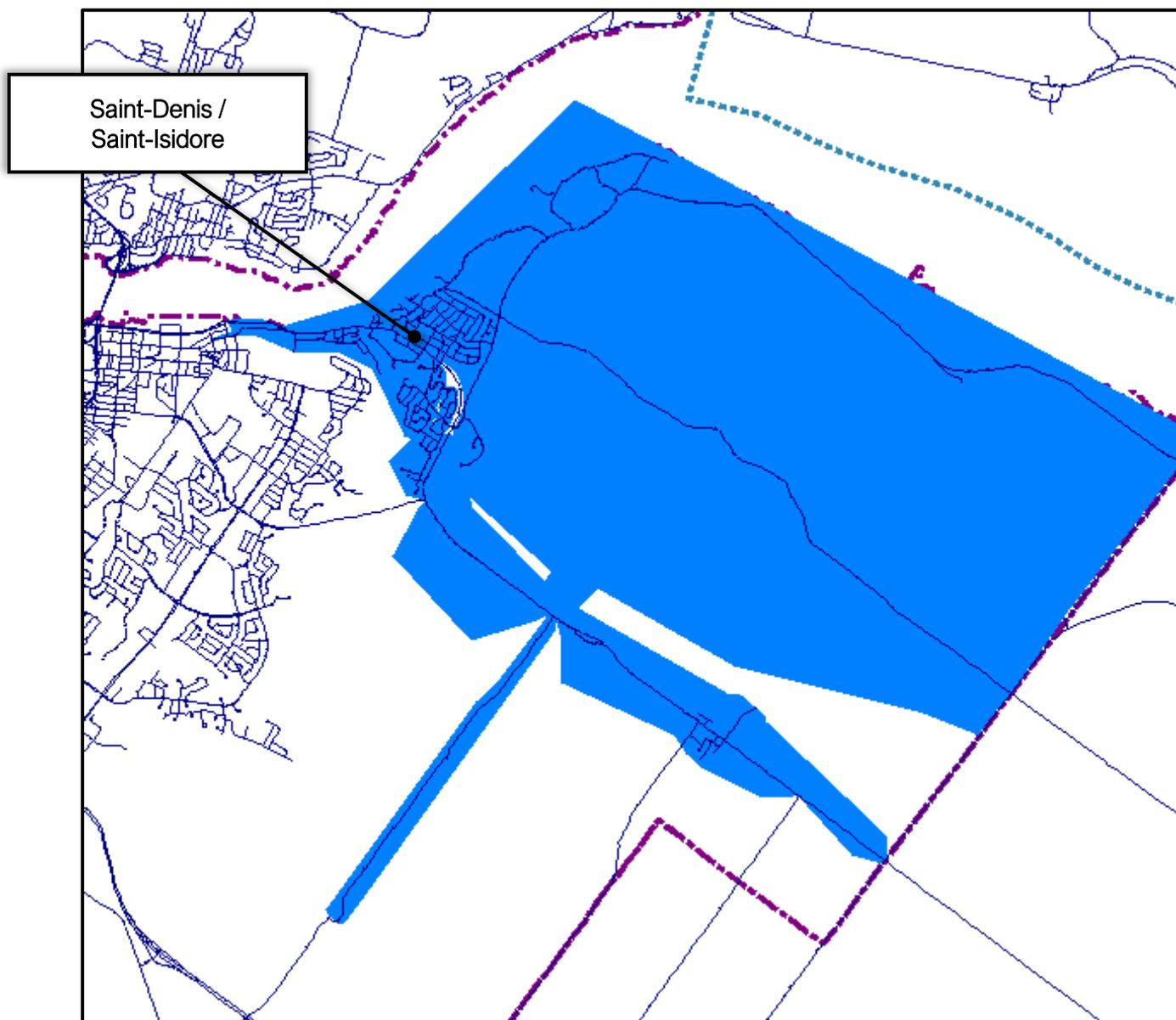
L'élève ou le parent qui choisit une école autre que celle d'appartenance ou l'élève extraterritorial, ne permet pas d'exiger le transport ni les autres privilèges consentis à l'élève ayant droit au transport pour l'entrée et la sortie quotidiennes des classes.

Le Centre de services identifie les écoles établies aux fins d'un projet pédagogique particulier et elle établit le territoire desservi par chacune et peut décider d'offrir le service du transport. Ce territoire peut se limiter au bassin desservi par cette école, ou être étendu à une plus grande partie du territoire ou à l'entièreté du territoire du Centre de services. L'organisation du transport peut être des points de chute.

BASSINS DES ÉCOLES DU PRIMAIRE

Écoles Saint-Denis / Saint-Isidore

- Jumelées pour les transferts avec l'école Ste-Bernadette-L'Horizon

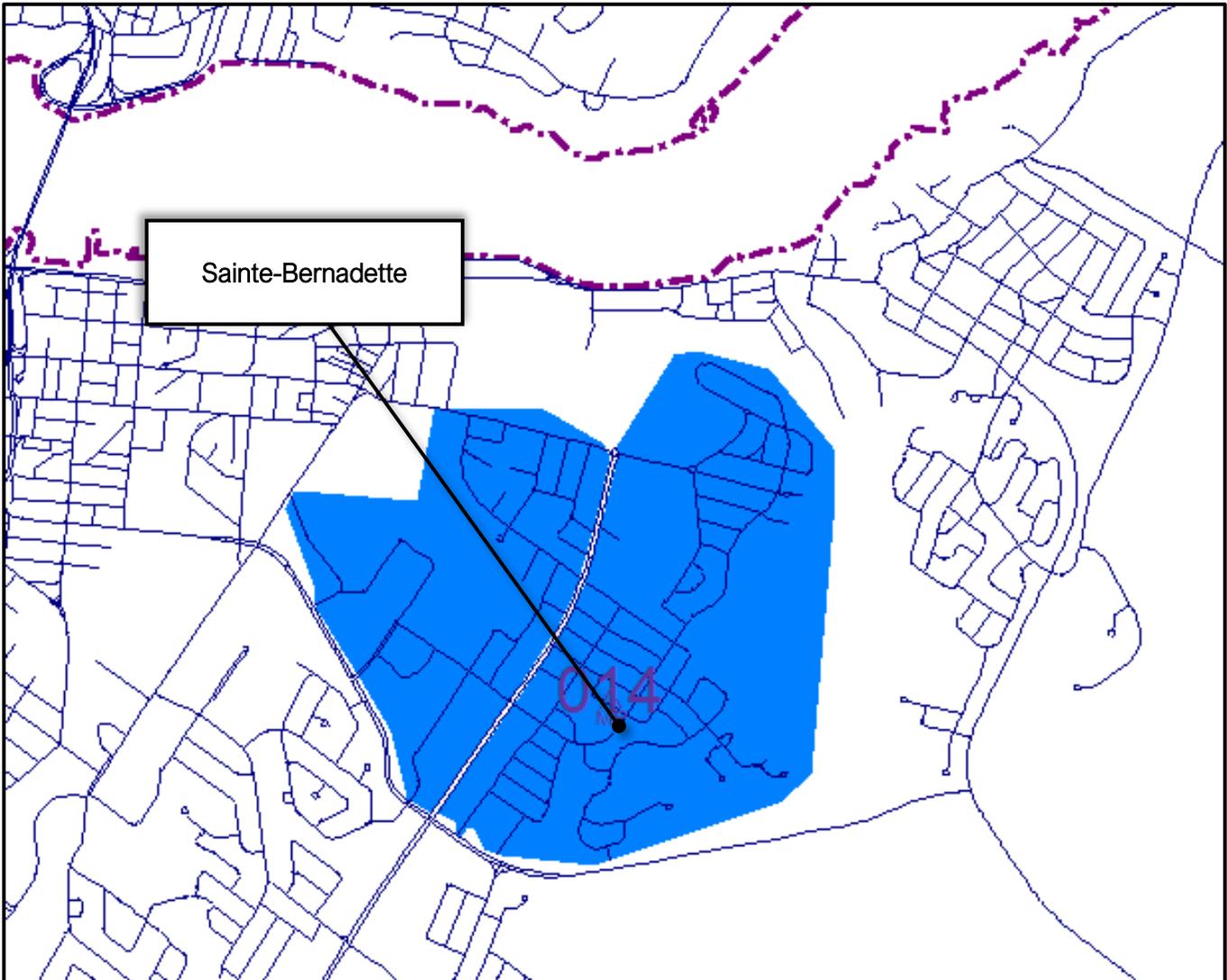


Rues d'appartenance aux écoles Saint-Denis / Saint-Isidore :

Adélard-Gobeil	Du Lavandou
Alfred	Du Littoral chemin
Anthyme-Larouche	Du Luberon
Arthur-Hamel	Du Parc
Couturier	Du Perche
D'Alsace	Du Père-Fiset
D'Anjou	Du Père-Garin
D'Aunis	Du Père-Honorat
D'Auteuil	Du Poitou
D'Auvergne	Du Roussillon
De Bretagne	Du Sacré-Cœur
De Brouage	Du Saguenay Est Boulevard (#520-1476 / 531-1469)
De Gascogne	Ferland
De Honfleur	Fradette
De la Chute	Girard
De la Gravière	Grant-Forrest
De la Rochelle	Henri-Martin
De la Terrasse	Honoré-Mercier
De l'École	Jacques-Bacon
De l'Estran chemin	Jean-Langevin
De Limoges	Jeanne-Le Ber
De Nantes	Jules-Huot
De Normandie (# 512)	King
De Normandie (#15-509 / 20-484)	Laberge
De Paris	Lavoie
De Provence	Léonidas-Bélanger
De Vendée	Marie-Rollet
Des Cèdres	McNicoll
Des Cerisiers	Mies-Van Der Rohe
Des Cormiers	Monseigneur Laflamme
Des Érables	Nil-Tremblay
Des Frênes	Perron
Des Lilas	Pilote
Des Lys	Racine Est (#432-726 / 425-679)
Des Ormes	Raymond Ruelle
Des Pins	Renaud Boulevard
Des Rosiers	Renaud Rue
Des Tilleuls	Sainte-Famille (#1440-2870 / 1427-2907) Rang
Des Tulipes	Saint-Isidore Rue
Des Villas	Saint-Jean-Baptiste Boulevard
Desbiens	Saint-Joseph Rang
Du Bois-Joli	Saint-Martin Rang
Du Bon-Conseil	Saint-Timothée
Du Charolais	Théodule-Côté
Du Chemin-du-Golf	Therrien
Du Languedoc	Vézina

École Sainte-Bernadette-L'Horizon

- Jumelée pour les transferts avec les écoles St-Denis / St-St-Isidore

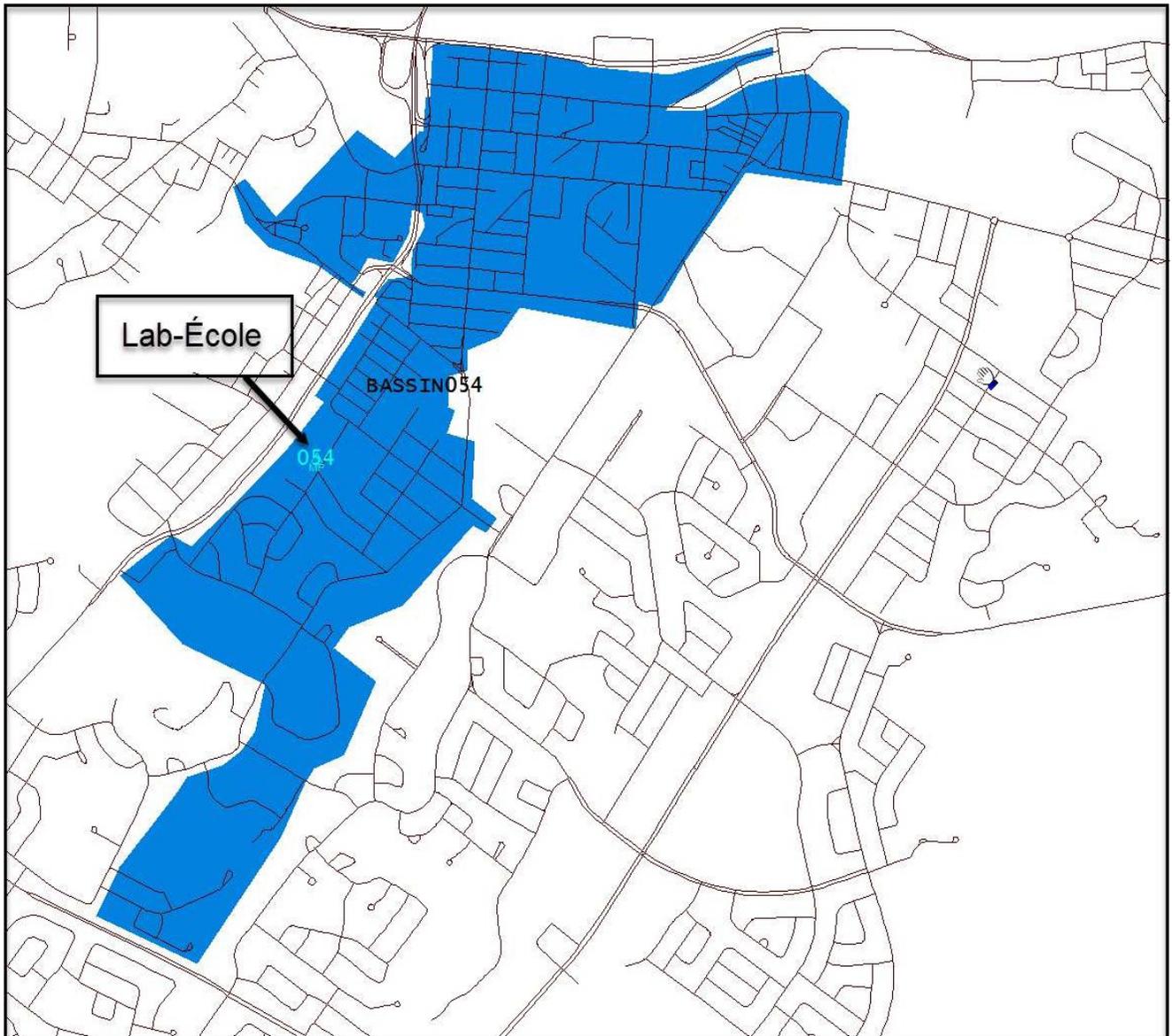


Rues d'appartenance à l'école Ste-Bernadette-L'Horizon :

Amyot	Du Père-Lacasse
Baillargeon	Duberge
Beauchamp	Félix-Antoine-Savard
Beauregard	Grandin
Bécard	Huard
Blanchard	Jacques-Cartier Est (#574-1168 / 573-1163)
Bouchette	Jacques-Cartier Est (#711-767 / 634-838)
Chabanel	Jacques-Frémin
Chaperon	Lacombe
Charles-Huot	Le May
De la Terre-Forte Côte	Louis-Hémon
D'Alma	Marie-Victorin
D'Argenson	Melançon
D'Avaugour	Morel
De l'Acadie	Murdock
De l'Assomption	Notre-Dame
De Sales	Papineau
De Tilly	Paré
De Tracy	Pierre-Bédard
Derfla	Pierre-Laure
Des Augustines	Provencher
Des Étudiants	Radisson
Des Franciscaines	Saint-Thomas
Des Hospitalières	Salazar
Desaulniers	Scott
D'Iberville	Sydenham (# 620-800 / 615-802) chemin
Du Cénacle	Sydenham (# 894-1002 / 899-965) chemin
Du Foyer	Talbot (#475-999) Boulevard
Du Noüy	Talbot (#440-1021) Boulevard
Du Père-Champagnat	Turgeon

École de l'Étincelle

- Jumelée pour les transferts avec l'école de La Pulperie



Rues d'appartenance à l'école de l'Étincelle :

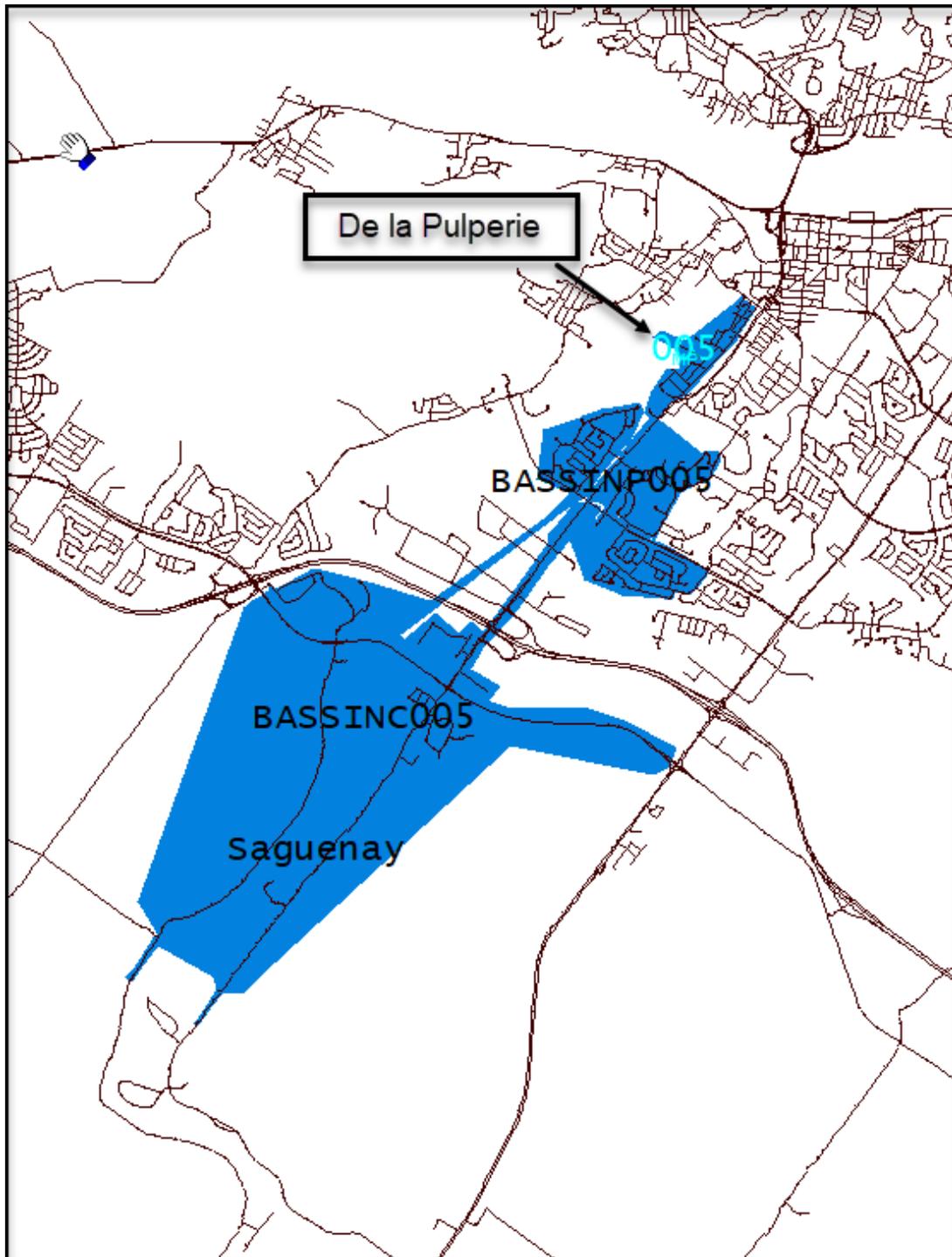
Arthur-Buies	Gilbert
Audet	Henri-Bourassa
Ballantyne (#210-294 / 195-287)	Jacques-Cartier Ouest -Est (#4-574 / 31-549)
Bégin (#248-520 / 235-585)	Jauffret
Bégin (#876-990 / 887-925)	Jean-Paul-Sartre
Blanchette	Jolliet (#433-681 / 428-748)
Boily	Jolliet (#760-1242 / 875-1245)
Boris-Vian	Julien
Bossé (#16-300 / 23-321)	Labrosse
Caron	Lafontaine
Champlain	Labrecque
Chauvin	Laurier
Coquart	Laval
Courtois	Laviolette
Couture	Le Doré
Crémazie	Légaré
De la Cascade	Lemieux
De la Colline	Lévesque
De la Place d'Armes	Lévis
De l'Hôtel-de-Ville	Lorne
De l'Hôtel-Dieu	Louis-Fréchette
De l'Université Est (#20-82 / 7-73)	Maltais
De l'Université Ouest (#8-86)	Marquette
De Verchères	McLaren
Delage	Molière
Des Eudistes	Montcalm
Des Oblats	Montmagny
Des Peupliers	Morin
Dollard	Paquet
Du Cran	Paradis
Du Havre	Parent
Dubé	Pedneault
Dubois	Petit
Dubuc	Pouliot
Duvernay	Price Est et Ouest (#10-78 / 21-81)
D'Youville	Price Ouest (#110-218 / 205)
Du Saguenay Boulevard Ouest (#18-40)	Racine Est (# 54-304 / 55-295)
Du Saguenay Boulevard Est (#12-150)	Racine Ouest et Est (#14-82 / 7-75)
Du Séminaire	Riverin
Émile-Nelligan	Romain-Gary
Félix-Leclerc	Roy
François-Renald	Saint-Antoine
Garnier (#383 à 397 / 400 à 446)	Saint-Charles
Garnier (#250 à 308 / 239 à 285)	Saint-Dominique
Gaudreault	Sainte-Anne (#216-708 / 211-725)
Gauthier	

Sainte-Famille Rue
Sainte-Marthe
Saint-François-Xavier
Saint-Georges
Saint-Hubert
Saint-Jacques
Saint-Joseph Rue
Saint-Luc
Saint-Onésime
Saint-Philippe
Saint-Pierre Rue
Saint-Sacrement

Saint-Vallier
Saint-Vincent
Savard
Smith
Taché (#482-580 / 483-553)
Tessier (#232-308 / 211-311)
Thomas-Duperré
Tremblay
Villeneuve
William
Yves-Thériault

École de La Pulperie

- Jumelée pour les transferts avec les écoles Saint-Cœur-de-Marie / Saint-Antoine et l'école de l'Étincelle

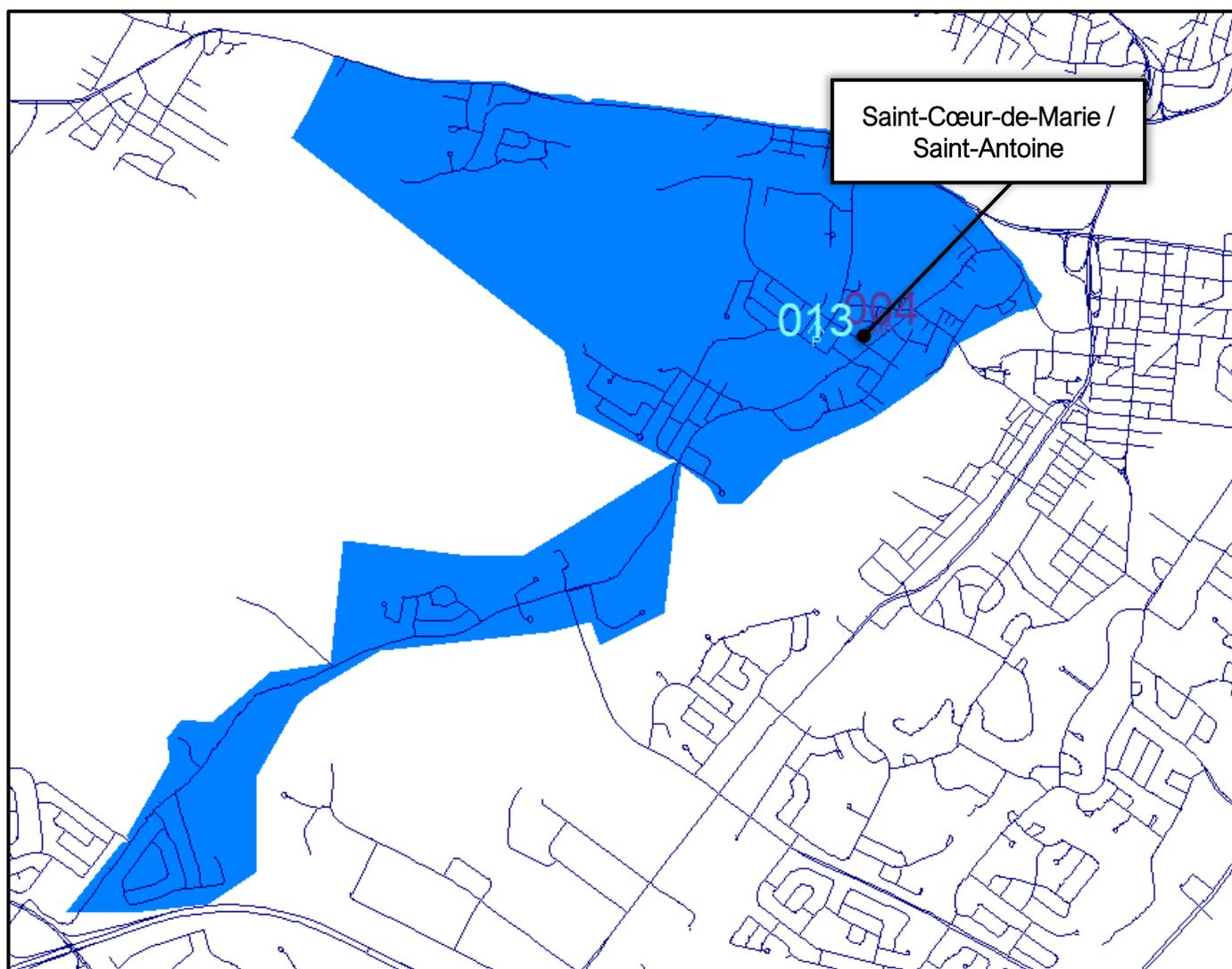


Rues d'appartenance à l'école De la Pulperie :

Antonin-Artaud	Hemingway
Antonio-Lemaire	Henri-Troyat
Balzac	Jean Ruelle
Barrette	Jolliet (#1429 à 1261 / 1404 à 1248)
Beaudelaire	Jules-Verne
Bellevue	Lapointe
Blériot	Lindbergh
Boulianne	Malherbe
Brébeuf	Malraux
Cimon	Marcel-Portal
Colette	Martin-Bouvard
Comeau	Maupassant
Croissant-Rabelais	Molière
De la Papetière	Montaigne
De la Pulpe	Nio
De l'Écluse	Pagnol
De l'Estacade	Paul-Morand
De Musset	Perreault
Des Copains	Rabelais
Des Défibreurs	Rodolphe-Pagé
Des Draveurs	Sagan
Des Herbages	Saint-Arthur
Des Prés	Saint-Augustin
Des Presses	Saint-Cyrille
Des Raffineurs	Sainte-Thérèse
Des Tamis	Saint-Gabriel
Des Turbines	Saint-Henri (#248-290 / 247-277)
Des Vannes	Saint-Jean
Descartes	Saint-Louis
Du Barrage	Saint-Paul (1100-2234 / 1157-2333) Boulevard
Du Belvédère	Saint-Paul (#2384-3666 / 2389-3901) Rang
Du Boisé	Saint-Paul (#616-1008 / 611-1029) Rue
Du Canal	Saint-Pierre Rang (#1952-3742 / 1901-3745)
Du Cinéma	Taché (#596-726 / 605-737)
Du Ciné-Parc	Verlaine
Du Royaume Ouest (#228-2132 / 465-2121) Boulevard	Victor-Guimond
Du Séchoir	Victor-Hugo
Dumas	Voltaire
Elisabeth-Riverin	
Fafard	
Fernand-Gilbert	
Garneau	
Gaston-L-Tremblay	
George-Sand	
Grimm	
Hébert	

Écoles Saint-Cœur-de-Marie / Saint-Antoine

- Jumelées pour les transferts avec l'école De la Pulperie

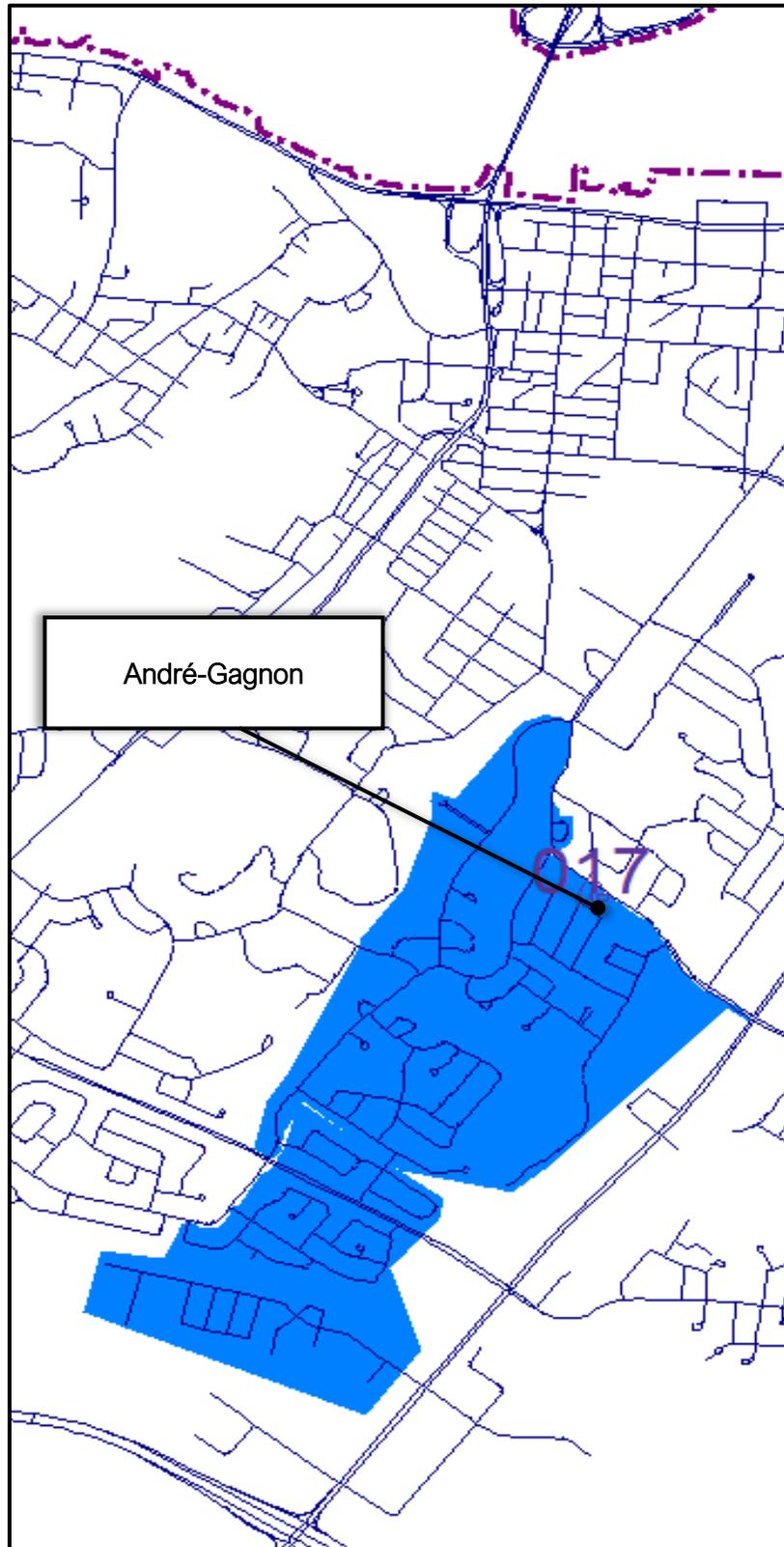


Rues d'appartenance des écoles Saint-Cœur-de-Marie / Saint-Antoine :

Aladiah	Gabriel-Druillettes
Alain	Gagnon
Albanel	Gendron
Albert	Germain
Arnaud	Gosselin
Bilodeau	Grenon
Blais	Harry
Brassard	Haziel
Caprice Place	Hertel
Casgrain	J.-R.-Théberge
Cloutier	J.-Euclide-Perron
Fortin Côte	Jeanne-Mance
Coulombe	Jobin
Dablon	Kane
Dallaire	Langlois
Daniel	Le Jeune
De Fontainebleau	Legrand
De la Côte-d'Azur	Marguerite-Bourgeois
De la Garonne	Marie-Guyart
De la Réserve (#1014-2678 / 1005-2569)	Michaël
De la Réserve (#244-994 / 255-991)	Monal Place
De Lachevrotière	Murray
De Quen	Nicolas-Pelletier
De Régina	Normandin
Des Archanges	Omer
Des Carcajous	Panoramique
Des Clairons	Philips
Des Côtes-du-Rhône	Price Ouest (#246-362 / 249-311)
Des Haut-Jardins	René-Goupil
Des Loups-Cerviers	Ringuette
Des Martres	Rioux
Des Pékans	Rodolphe
Des Renards	Ross
Des Tuileries	Sagard
Desgagné	Saint-Ange Côte
Desmeules	Sainte-Cécile
Dorval	Sainte-Monique
Dréan	Saint-Félix
Du Bois-de-Boulogne	Saint-Hilaire
Du Saguenay Ouest Boulevard (#412-1836 / 743-1303)	Saint-Léon
Du Stade	Silvy
Dutil	Simard
Émile-Grouard	Simpson
Fraser	Verreault
Gabriel	Vilmond
	Warren

École André-Gagnon

- Jumelée pour les transferts avec l'école Félix-Antoine-Savard

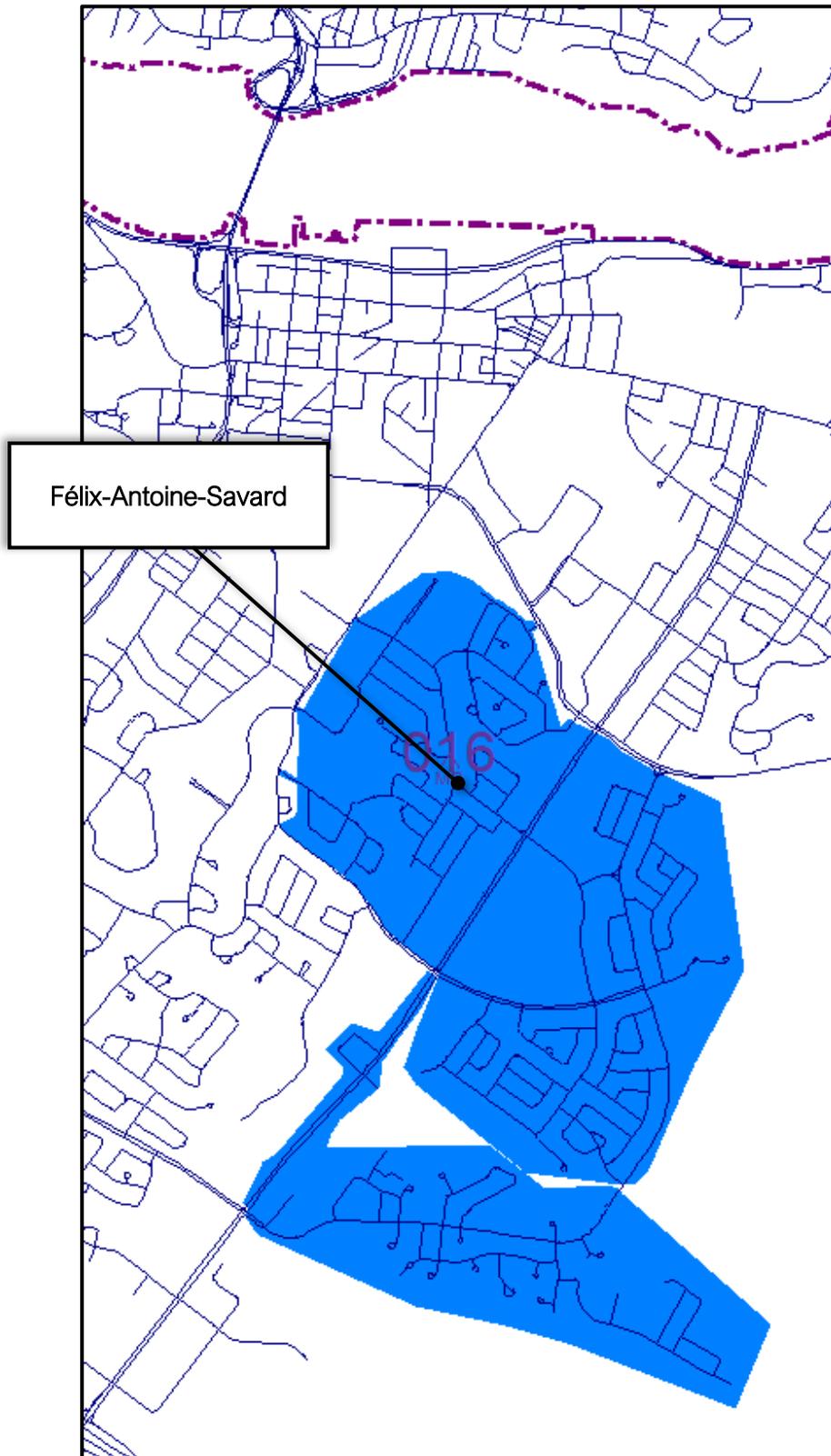


Rues d'appartenance à l'école André-Gagnon :

Albert-Sorel	Du Cabernet
Ballantyne (#120-186 / 115-177)	Du Domaine-des-Cépages
Bégin (#1188-1740 / 1109-1741)	Du Domaine-du-Vignoble
Berthiaume	Du Domaine-du-Roi
Blackburn	Du Merlot
Calvin	Du Muscadet
Charles-Bazire	Du Portage
D'Angoulême	Du Sauvignon
De Chande Place	Du Syrah
De Château-Richer	Fabien
De Clermont	Flaubert
De Crespieul	Garon
De la Malbaie	Hélène-Boulé
De la Place-Royale	Jacques-Ferron
De l'Intendant	Jean-Bourdon
De Saint-Irénée	Jean-de Lauzon
De Saint-Urbain	Louis-Francoeur
Des Cent-Associés	Mauriac
Des Éboulements	Monfette
Des Écorceurs Place	Néron
Des Explorateurs	Olivar-Asselin
Des Gouverneurs	R.-E.-Joron
Des Jésuites	Rimbaud
Des Maristes	Saint-Siméon
Des Saguenéens (#70-338 pairs)	Vilmond-Fortin
Des Vingt-et-Un	Zola

École Félix-Antoine-Savard

- Jumelée pour les transferts avec l'école André-Gagnon

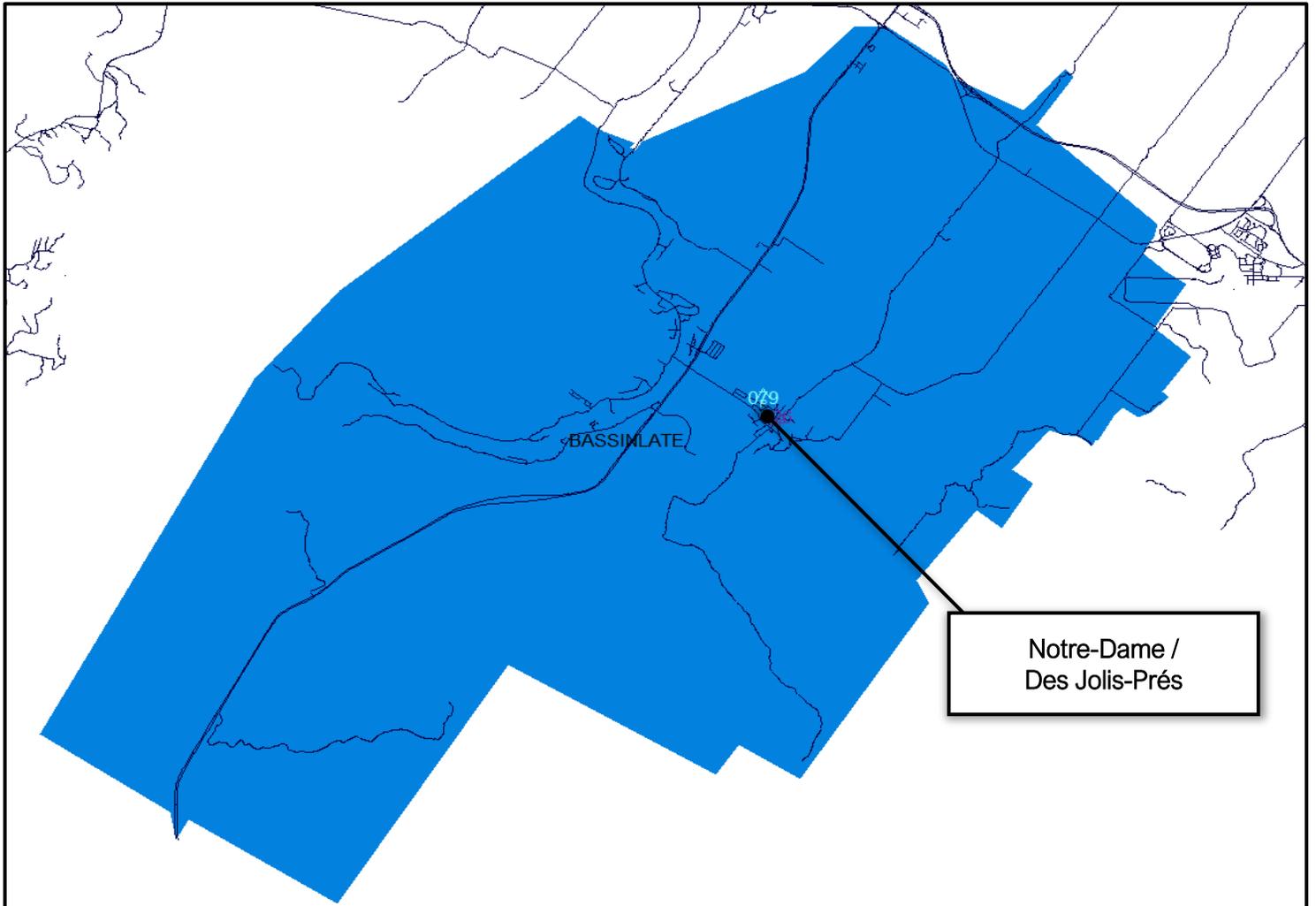


Rues d'appartenance à l'école Félix-Antoine-Savard :

Adélarde-Plourde	Des Passerins
Albani	Des Perdrix
Alfred-Rouleau	Des Pigeons
Alphonse-Desjardins	Des Pinsons
Basile-Villeneuve	Des Pluviers
Belleau	Des Roitelets (# 1134-1814 / 1101-1445)
Bizet	Des Roitelets (# 1858-2448 / 1901-2411)
Chopin	Des Roselins
Copernic Place	Des Saguenéens (#388-774 / 77-805)
Côté	Des Sarcelles
Cyrille-Vaillancourt	Des Sittelles
D.-V.-Morrier	Des Sizerins
De l'Épervier	Des Sternes
De Longchamp	Des Tangaras
Des Aigles	Des Tourterelles
Des Albatros	Des Viréos
Des Arlequins	Don-Bosco
Des Bécasses	Du Carrousel
Des Bernaches	Ducharme
Des Bruants	Duchesne
Des Champs-Élysées	Duhaime
Des Chardonnerets	Einstein Place
Des Chevaliers	Émile-Girardin
Des Chouettes	Gaudiose-Brassard
Des Cigognes	Georges-Vanier
Des Colibris	Goulet
Des Colombes	Gounod
Des Condors	Graham-Bell
Des Cormorans	Hector-Champagne
Des Crécerelles	Joseph-Dandurand
Des Cygnes	Judith-Jasmin
Des Engoulevents	Laliberté
Des Faucons	Letondal
Des Fauvettes	Lorenzo-Genest
Des Geais-Bleus	Marguerite-Tellier
Des Goélands	Maria-Chapdelaine
Des Grands-Ducs	Marie-Curie
Des Grives	Massenet
Des Harfangs	Mozart
Des Hérons	Nobel
Des Hiboux	Plamondon
Des Hirondelles	Ravel
Des Jaseurs	Taillon
Des Laurentides	Talbot (#1016-1450 / 1025-1455) Boulevard
Des Martinets	Talbot (#1460-1916 / 1505-1915) Boulevard
Des Merlebleus	Thérèse-Casgrain
Des Mésanges	Thomas-Edison
Des Morillons	

Écoles Notre-Dame / Des Jolis-Prés

- Non jumelées pour les transferts avec une autre école

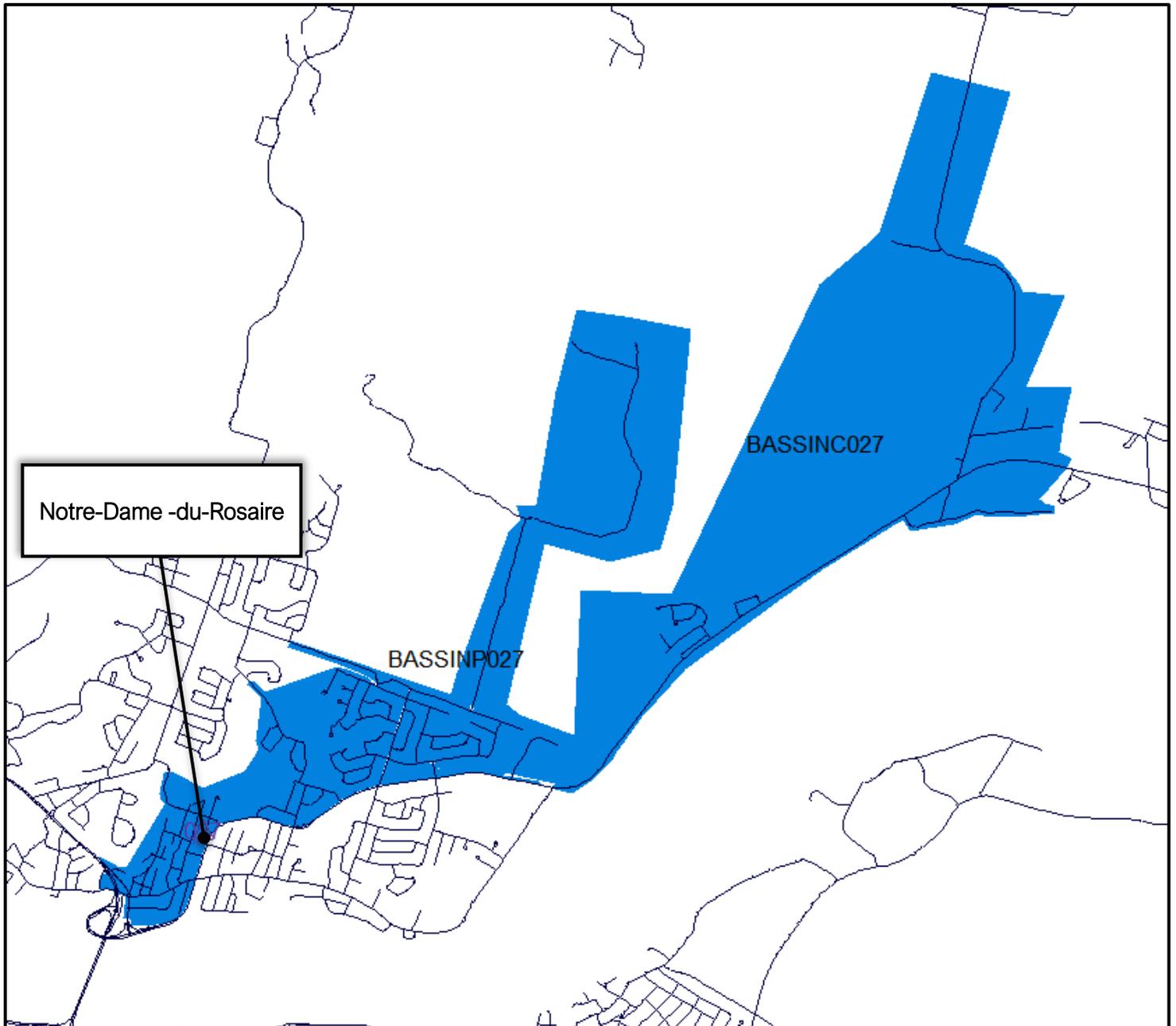


Rues d'appartenance des écoles Notre-Dame / Des Jolis-Prés :

170 Route (#1730-3548 / 1785 -3199)	Du Nickel
Blackburn	Du Père-Honorat
Clairval	Du Plein-Air
Côté	Du Portage-des-Roches Chemin Nord
Daniel	Du Portage-des-Roches Chemin Sud
De la Batture Chemin	Du Rivage
De la Bonne-Humeur Chemin	Du Rocher
De la Chaîne Chemin	Du Royaume Boulevard Est (#212-362 / 205-361)
De la Culture	Du Royaume Boulevard Ouest (#229-247)
De la Fabrique	Du Seigle
De la Frayère	Du Vert-Bois
De la Moisson	Du Vieux-Pont Rue Nord
De la Nature	Du Vieux-Pont Rue Sud
De la Pinède	Edgar Chemin
De la Rivière Chemin	Gauthier
De l'Aluminium	Gilbert
De l'Église Chemin	Gingras
Des Bouleaux Chemin	Girard
Des Buissons	Gravel Chemin
Des Caravanes	Grenon Chemin
Des Cascades	Jessie
Des Copains Chemin	Joseph
Des Cyclistes	Josué
Des Érables	Kiwanis Chemin
Des Forges	Lagacé
Des Golfeurs	Lapointe
Des Laterrois	Lavoie
Des Marguerites	Notre-Dame
Des Peupliers	Pedneault
Des Portageurs Chemin	Potvin
Des Prés Chemin	Roberge
Des Puits Chemin	Sainte-Famille Chemin
Des Rapides	Sainte-Famille Rang
Des Sables Chemin	Saint-Gelais
Des Saint-Bernard Chemin	Saint-Henri Chemin
Des Saules	Saint-Isidore Chemin
Du Bel-Air	Saint-Paul Chemin (#3936-4886 / 3931-4927)
Du Boisé Montée	Saint-Pierre Chemin (#3746-6100 / 3751-6101)
Du Boulevard	Saint-Roch Chemin
Du Canola	Talbot Boulevard (#2700-9400 / 2743-9001)
Du Domaine-de-l'Île	Tremblay
Du Domaine-sur-le-Golf	
Du Lac-des-Maltais Chemin	
Du Lac-du-Bois-Joli Chemin	
Du Lac-Girard Chemin	
Du Millet	

École Notre-Dame-du-Rosaire

- Jumelée pour les transferts avec l'école Le Roseau

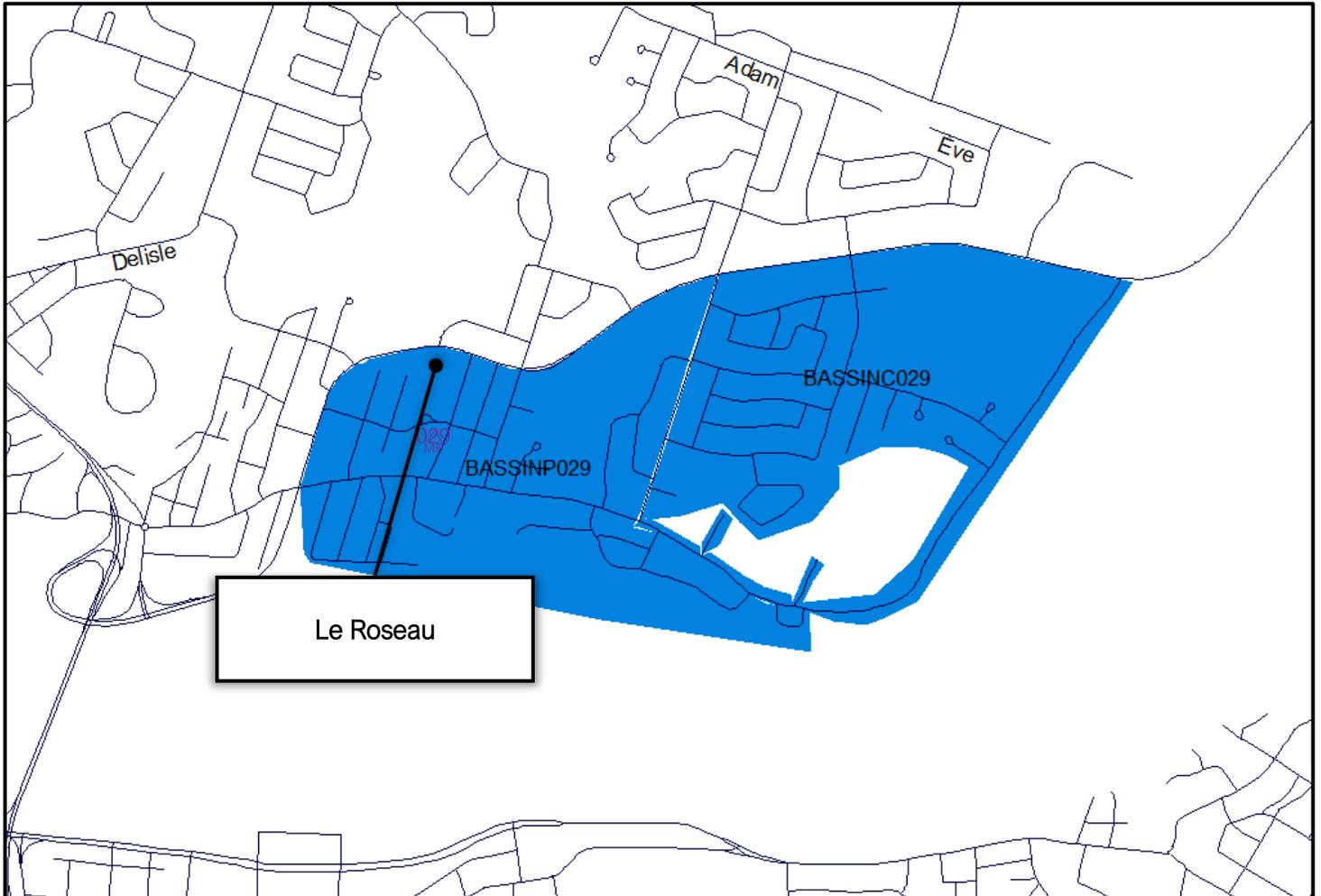


Rues d'appartenance de l'école Notre-Dame-du-Rosaire :

Adam (#1246-1330 / 1287-1329)	Gouin
Adam (#1346-1624 / 1351-1615)	Gratia
Alice	Justine
Anna	Lacolle
Baron	Lajeunesse
Boileau	Lucien
Boréale	Ludovic
Bourget	Madeleine
Brûlé	Margot
Charles-Nolan	Monseigneur-Laval
Claudé	Piché
Colbert	Pierre-De La Vérendrye
Colinette	Raymond Chemin
Daudet	René-Bergeron
De Beloeil	Rhainds
De Gaulle	Roussel (#2120-2302 / 2117-2231)
De Java	Saint-Ambroise
De la Liberté (#14-28 pairs)	Saint-Bruno
De la Victoire	Saint-Donat
De Sainte-Foy	Sainte-Geneviève (#262-330 / 263) Boulevard
De Saint-Malo	Sainte-Hélène
De Tadoussac (#1104-2222 pairs) Boulevard	Saint-Éloi
De Tadoussac (#192-1050 / 225-1023) Boulevard et Route	Saint-Émile (#342-506 pairs)
De Verdun (# 246-490 / 237-423)	Saint-Émile (#311-509 impairs)
De Vimy (#1140-1821 / 1131-1824)	Saint-Éphrem
Desmeules	Saint-Épiphanie
Du Bon-Air	Saint-Étienne
Du Diamant	Saint-François
Du Pont	Saint-Marc
Du Régent	Sara
Du Rosaire	Simard
Emma	Talon (#208-310 / 235-285)
Ève	Thibeault
Fortin	Viau (#140-210 / 145-207)
Gauthier	Victor-Tremblay
	Villeneuve
	Yvette

École Le Roseau

- Jumelée pour les transferts avec l'école Notre-Dame-du-Rosaire

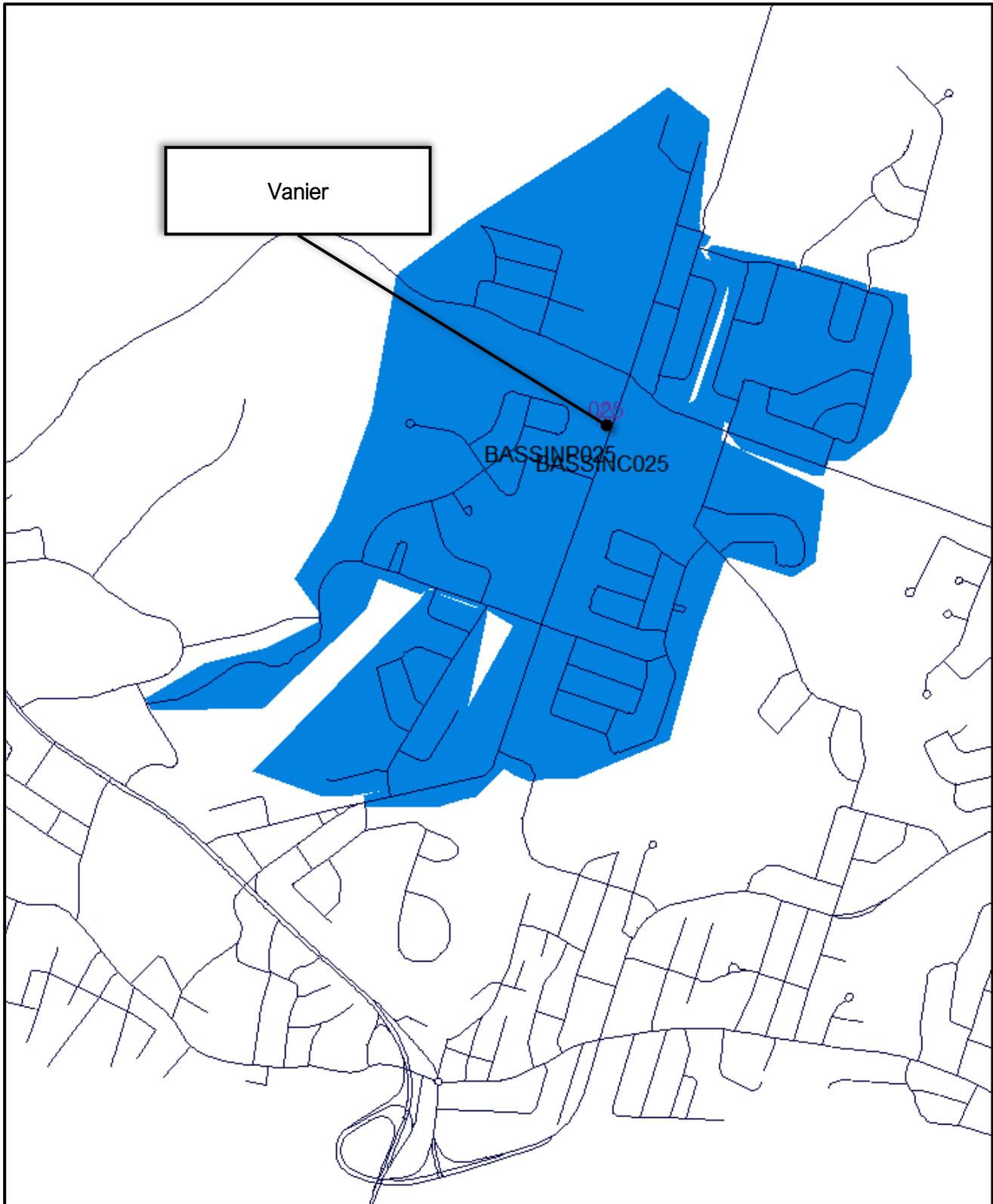


Rues d'appartenance de l'école Le Roseau :

Adrien	Fleury
Buies	Jogues
Catherina	Johanna
Clément	Labonté
Condé	Laniel
Cyprien	Laurencia
De Beauvoir	Le Moyne
De Belleville	Louvois
De Bienville	Michaud
De Calais	Napoléon
De la Falaise	Olier
De Tadoussac (# 1163-1579 impairs)	Potvin
Boulevard	Richard
De Tadoussac (#1645-2131 impairs)	Richmond
Boulevard	Roussel (#1090-1772 / 1155-1771)
De Victoria	Roussel (#1791-2049 / 1786-2082)
Des Remparts	Roxanna
Diana	Sabrina
D'Orly	Saint-Benoît
Du Beaujolais	Sainte-Claire
Du Cap-Saint-François	Saint-Émile (# 108-288 - pairs)
Du Rocher	Saint-Émile (# 109-309 - impairs)
Emilien	Saint-Michel
Évangéline	Viau (#40-128 / 41-127)

École Vanier

- Jumelée pour les transferts avec l'école des Quatre-Vents

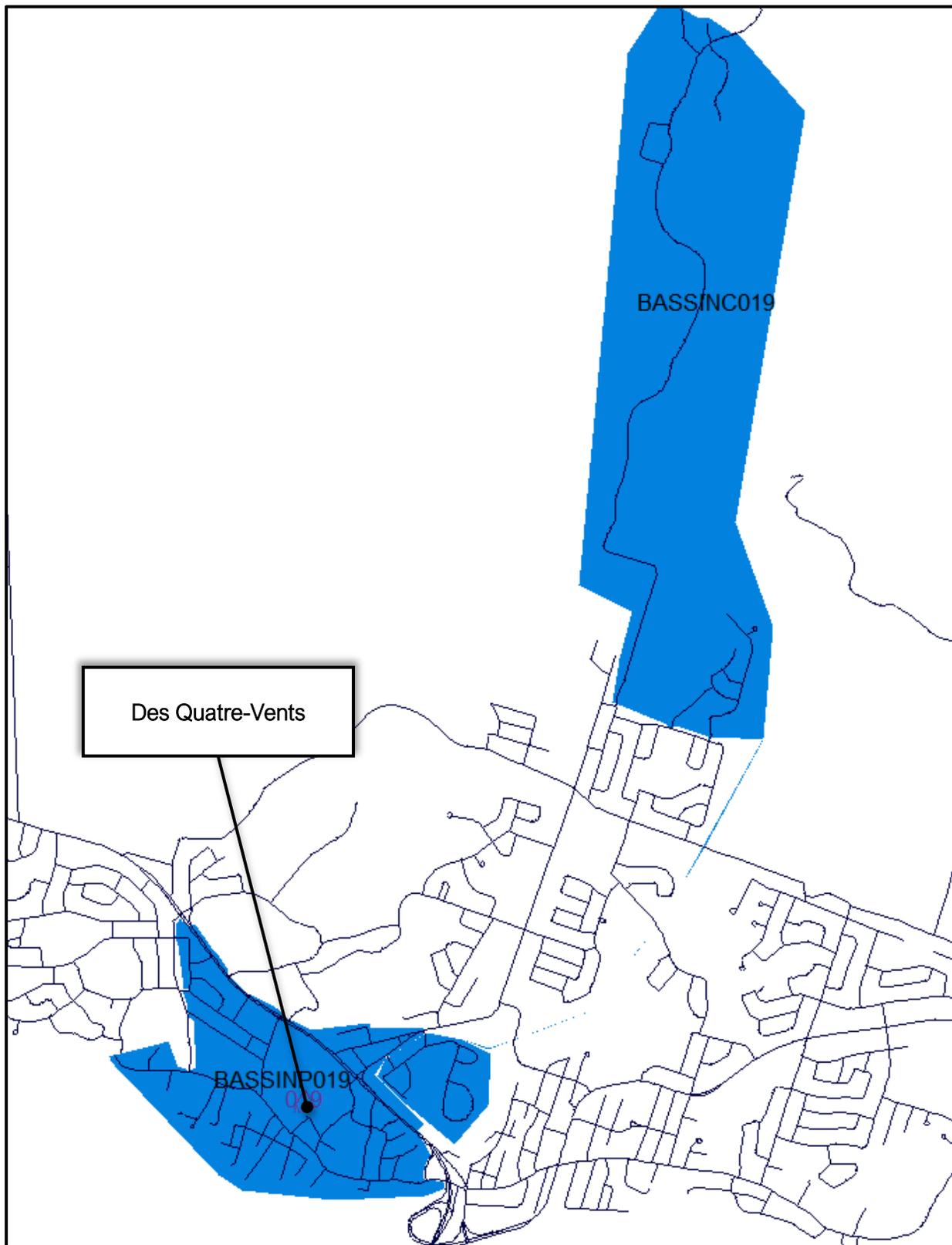


Rues d'appartenance de l'école Vanier :

Beaupré	Du Carignan
Belley	Du Ruisseau
Bossuet	Dupré
Boucher (#101 à 112)	Fabre
Briand	Fauteux
Cabot	Fénelon
Caroline	Flamand
Casault	Frédéric
Clovis	Gravel
Comtois	Guy
Constantin	Jalbert
D'Amiens	La Chesnaye
Delisle (#258-792 / 261-793)	Labelle
De Boischatel	Lacordaire
De Boulogne	Lalande
De Chantilly	Lambert
De la Riviera	Lancelot
De Lorraine	Nérée
De Lucon Place	Richelieu
De Nancy	Saint-Laurent
De Verdun (# 508-536 / 495-539)	Saint-Rémi
De Vimy (#1829-1963 / 1836-1968)	Talon (# 314-346 / 329-339)
De Vimy (#1980-2286 / 1975-2285)	Triquet
Dolbec	Tristan
Du Bocage	Vanier
Du Boisclair	Vimont
Du Cardinal	

École des Quatre-Vents

- Jumelée pour les transferts avec l'école Vanier

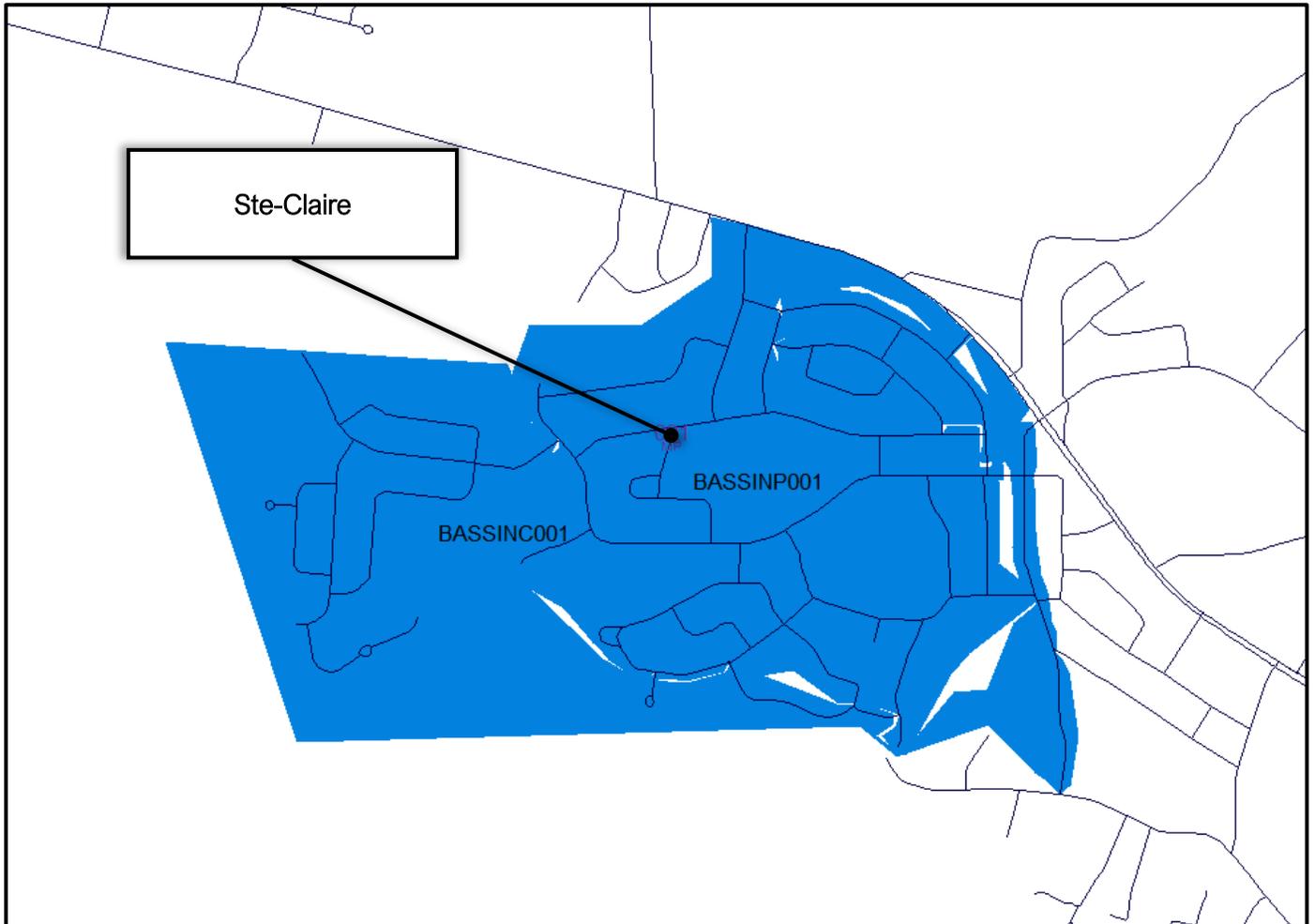


Rues d'appartenance de l'école des Quatre-Vents :

Bouchard	Isabelle
Chantale	Julie
Chapais	Lalemant
David	Madoc (#2-1090 / 235-1085) Route
Delisle (#170-244 / 135-255)	Marco
De Carillon	Masson
De la Colline	Monseigneur- Martel
De Dieppe	Normand
De la Croix	Pasteur Sud (#178-218 / 177-243)
De la Fabrique	Pépin
De la Liberté (#11-31 impairs)	Phydime
De la Paix	Pie-XII
De la Reine	Riel
De la Rivière	Roussel (#2316-2888 / 2279-2875)
Des Berges Chemin	Saint-Albert
Des Bouleaux	Saint-Alexandre
Des Champs	Saint-Alexis
Des Eaux-Vives	Saint-André
Des Glaïeuls	Saint-Calixte
Des Hydrangées	Sainte-Elisabeth
Des Iris	Sainte-Geneviève (#358-866 / 365-871)
Desjardins	Boulevard
Du Cap	Saint-Marcel
Du Carillon	Saint-Maurice
Fréchette	Saint-Nicolas
Frontenac	Saint-Roch
Gilles	Sauvé
Hoffman	Victor

École de Ste-Claire

- Jumelée pour les transferts avec l'école La Carrière

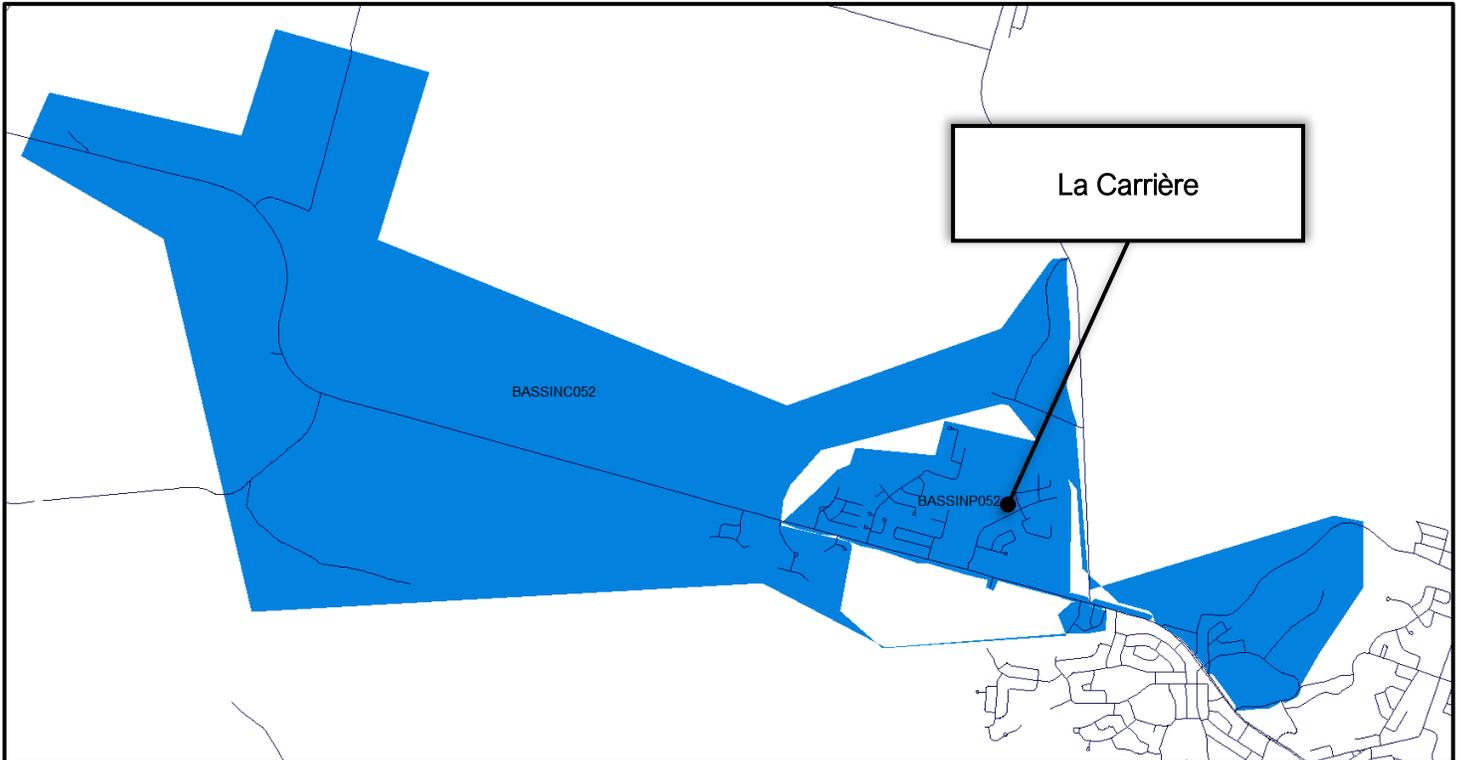


Rues d'appartenance de l'école Ste-Claire :

Augé
Carrier
Chapleau
De Chambord
De Courcelette
De la Forêt-Noire
De La Salle
De la Terrasse-du-Fjord
Des Ardennes
Des Saules
Duquesne
Éric
Fillion
Forget
Giffard
Louis-XIV
Maisonneuve
Mézy
Nadine
Nicolet
Octave
Panet
Saint-Armand
Saint-Denis
Sainte-Agathe
Sainte-Catherine
Sainte-Geneviève (#895-1179 imp) Boulevard
Sainte-Marie Sud (#15-277 / 36-242)
Saint-Jérôme
Solange
Turenne
Vallières
Viger

École La Carrière

- Jumelée pour les transferts avec l'école Ste-Claire

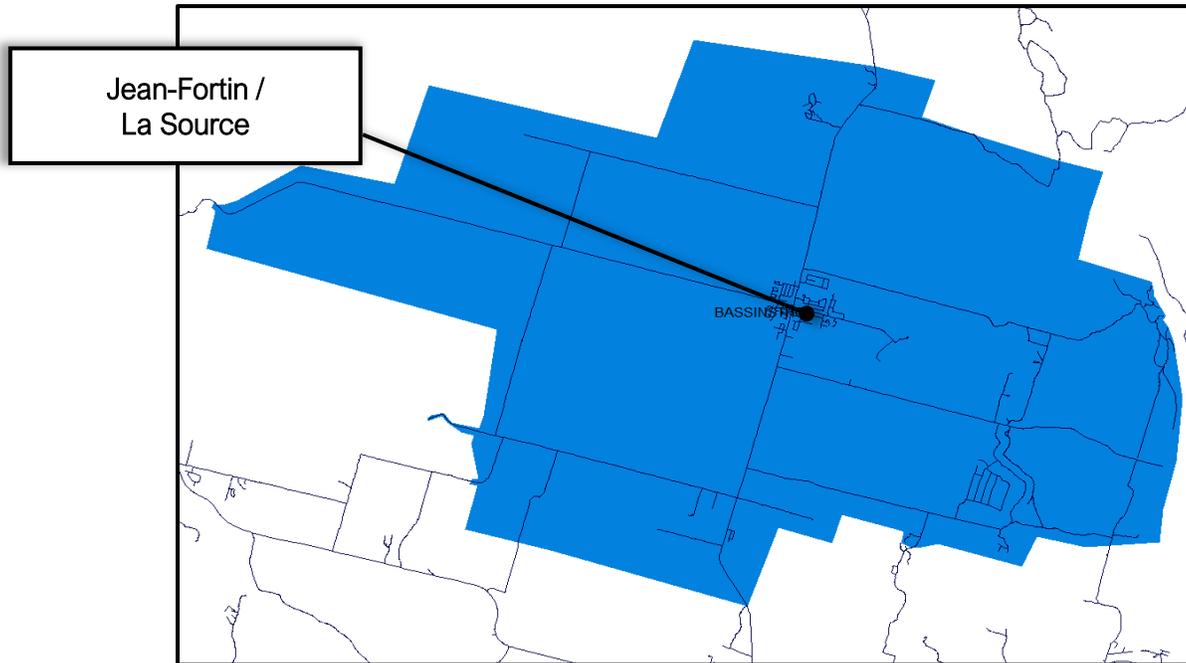


Rues d'appartenance de l'école La Carrière :

Adélar	Du Lotus
Bayard	Du Patrimoine
Boucher (#1 à 8)	Du Ravin
Candide	Du Vallon
De l'Acacia	Dumais
De l'Acadia	Élie
De la Carrière Chemin	Fabien
De la Gaillarde	Jeanne
De la Rose	Joffre
De la Sablonnière	Louis-Hudon
De Vimy (#2598-2806 / 2655-3167)	Marie-France
Des Cassias	Nil-Jean Chemin
Des Ancolies	Pasteur Nord (#266-390 / 309-425)
Des Capucines	Pinel
Des Épervières	Roger
Des Fleurons	Saint-Bernard
Des Fougères	Sainte-Agnès
Des Jacinthes	Sainte-Geneviève (# 1050-2016 / 1185-2001) Boulevard
Des Myosotis	Sainte-Geneviève (#884-1000) Boulevard
Des Potentilles	Sainte-Geneviève (# 1896-2020 / 1897-2005) Boulevard et Route
Des Roseaux	Sainte-Geneviève (#2022-3262 / 2007-3261) Route
Des Sagittaires	Sainte-Marie Nord (#326-422 / 327-433)
Des Terres-Rompues Chemin	Saint-Gérard
Des Tournesols	Saint-Sauveur
D'Orléans	Truchon
Du Daphné	Yvonne
Du Gardénia	
Du Lis-Blanc	
Du Liseron	

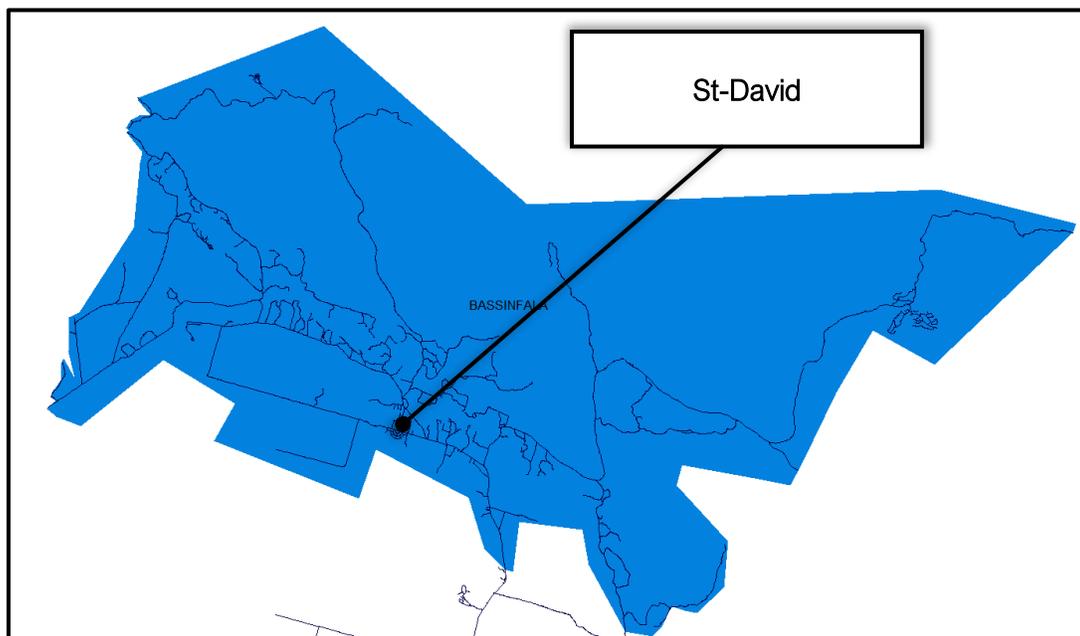
Écoles Jean-Fortin / La Source

- Les rues d'appartenance sont celles de la Ville de St-Honoré
- Non jumelées pour les transferts avec une autre école



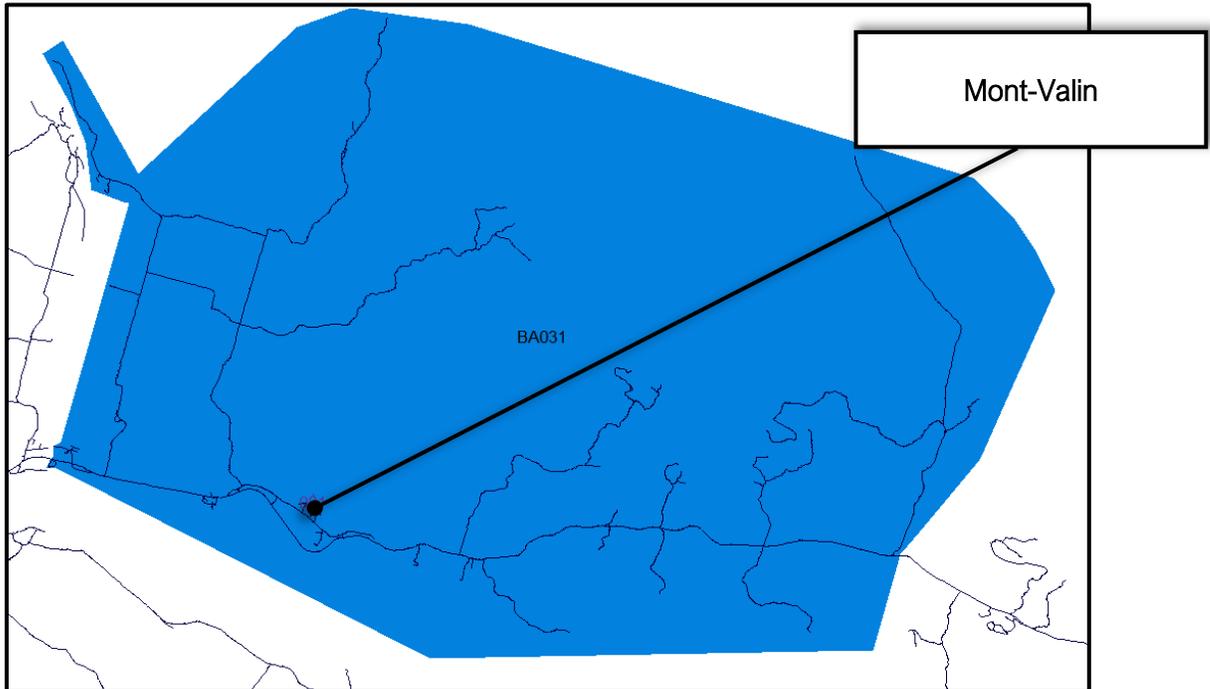
École Saint-David

- Les rues d'appartenance sont celles de la municipalité de St-David-de-Falardeau
- Non jumelée pour les transferts avec une autre école



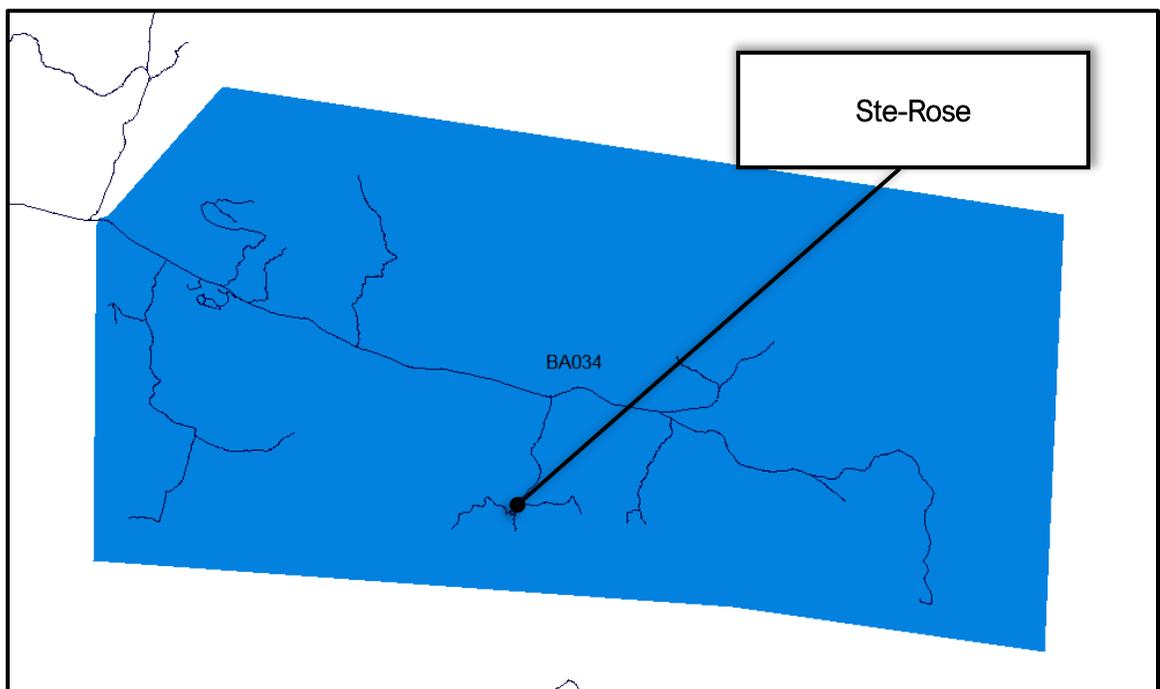
École Mont-Valin

- Les rues d'appartenance sont celles de la municipalité de St-Fulgence
- Non jumelée pour les transferts avec une autre école



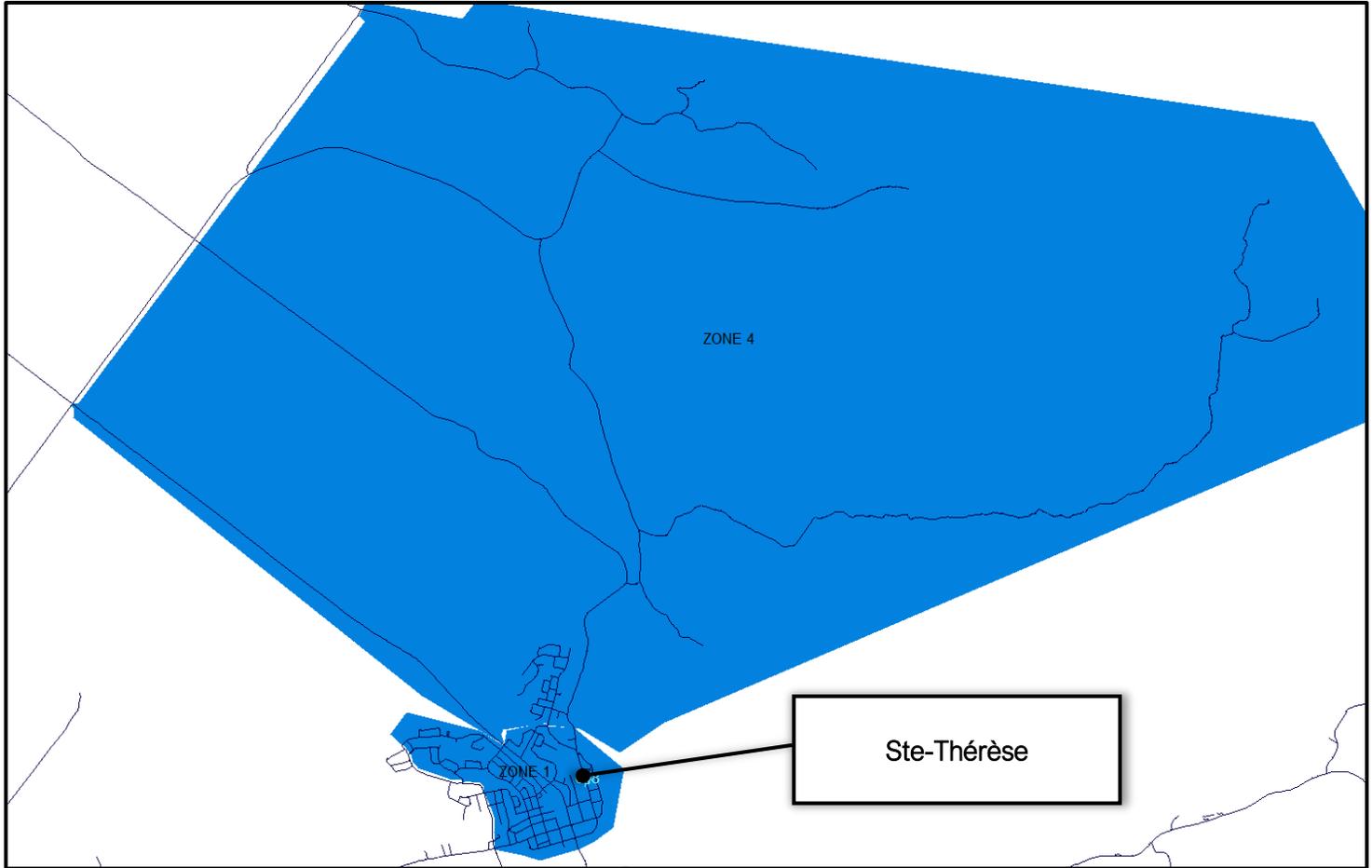
École Ste-Rose

- Les rues d'appartenance sont celles de la municipalité de Ste-Rose-du-Nord
- Non jumelée pour les transferts avec une autre école



École Ste-Thérèse

- Jumelée pour les transferts avec l'école Médéric-Gravel

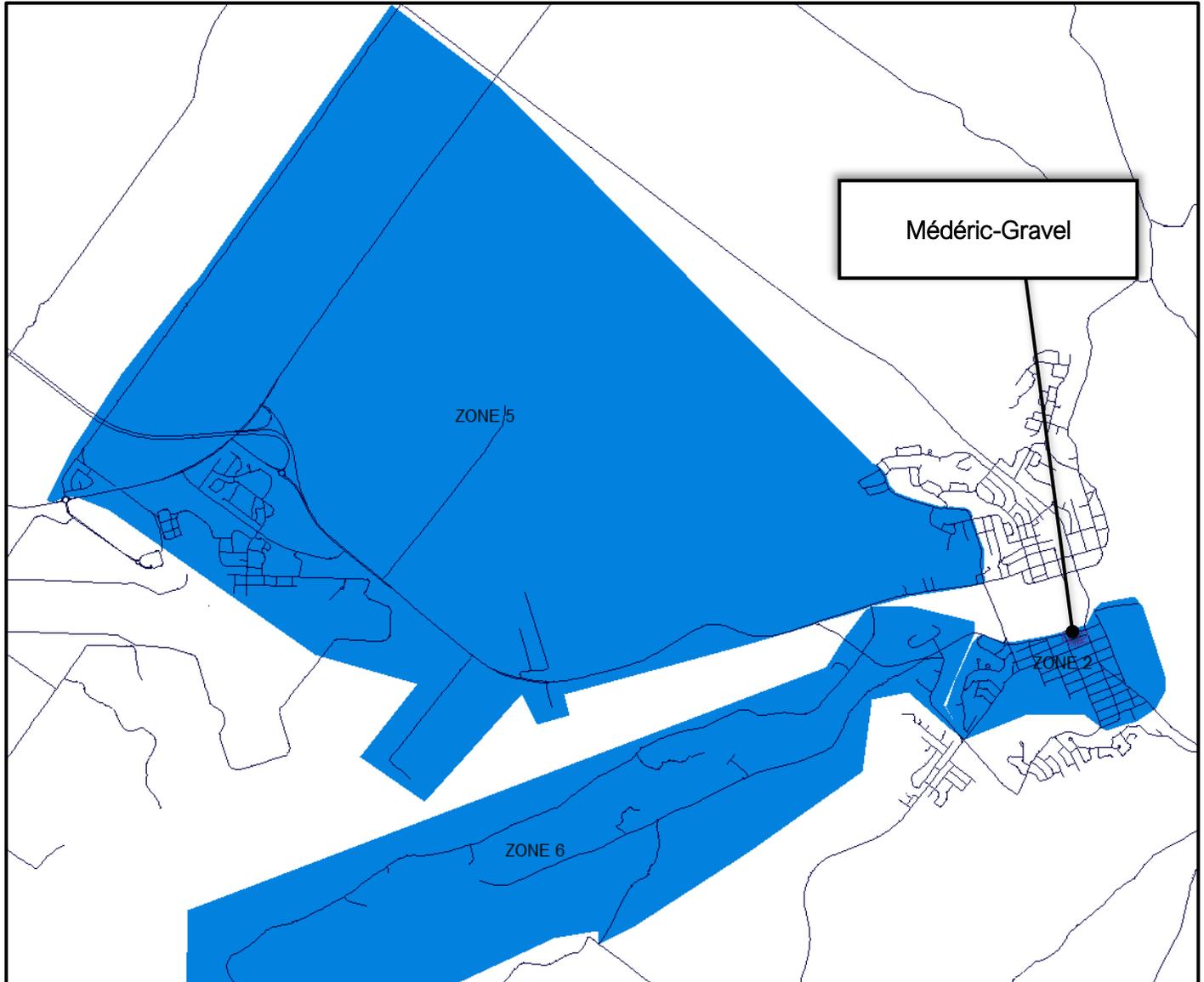


Rues d'appartenance de l'école Ste-Thérèse :

Aimé-Gravel	Des Rosiers
Aimé-Tremblay Chemin	Des Saules
Albert	Des Tournesols
Bagot (#2004-772 / 1999-763)	Des Tulipes
Cimon	Desbiens
Damase-Hudon (#1925-1985)	Du Cap
Damase-Potvin	Du Cap-à-l'Ouest
De la Colline	Du Chanoine-Gaudreault
De la Fabrique	Du Chanoine-Joseph-Bouchard
De la Grande-Anse Chemin (entre bl. Grande-Baie Nord et de l'Anse-à-Benjamin)	Du Docteur-Desgagné
De la Grande Baie Nord (#1400-4020 / 1715-4015) Boulevard	Du Docteur-Tanguay
De la Grande-Baie Nord (#140-925 / 165-1370) Boulevard	Du Père-Honorat
De l'Anse-à-Benjamin	Du Phare Chemin
De l'Anse-au-Sable	Du Quai-Marcel-Dionne Chemin
De Victoria (#1377-1573)	Du Rond-Point
De Victoria (#302-1000 / 301-1293)	Duburger (#684-962 / 623-953)
Derfla	Elzéar-Boivin
Des Angéliques	Gill
Des Bouleaux	Gingras
Des Cèdres	Hervé-Tremblay
Des Cerisiers	J.-C.-Lévesque
Des Chênes	J.-T.-Tardif
Des Cyprès	Jean-Lavoie
Des Épervières	Larouche
Des Épinettes	Mars
Des Érables	Notre-Dame
Des Frênes	Onésime-Côté
Des Gadeliers	Perron
Des Iris	Pierre-Boucher
Des Marguerites	Prosper-Bernard
Des Mélèzes	Saint-François
Des Ormes	Saint-Georges
Des Pensées	Saint-Joseph Chemin
Des Peupliers	Saint-Marc
Des Pins	Saint-Martin Chemin
Des Pivoines	Saint-Pierre (#1083-1363 / 1082-1362)
	Saint-Pierre (#1423-2103 / 1400-2102)
	Simard
	Sirois
	Thomas-Louis-Villeneuve

École Médéric-Gravel

- Jumelée pour les transferts aux écoles Ste-Thérèse et St-Joseph

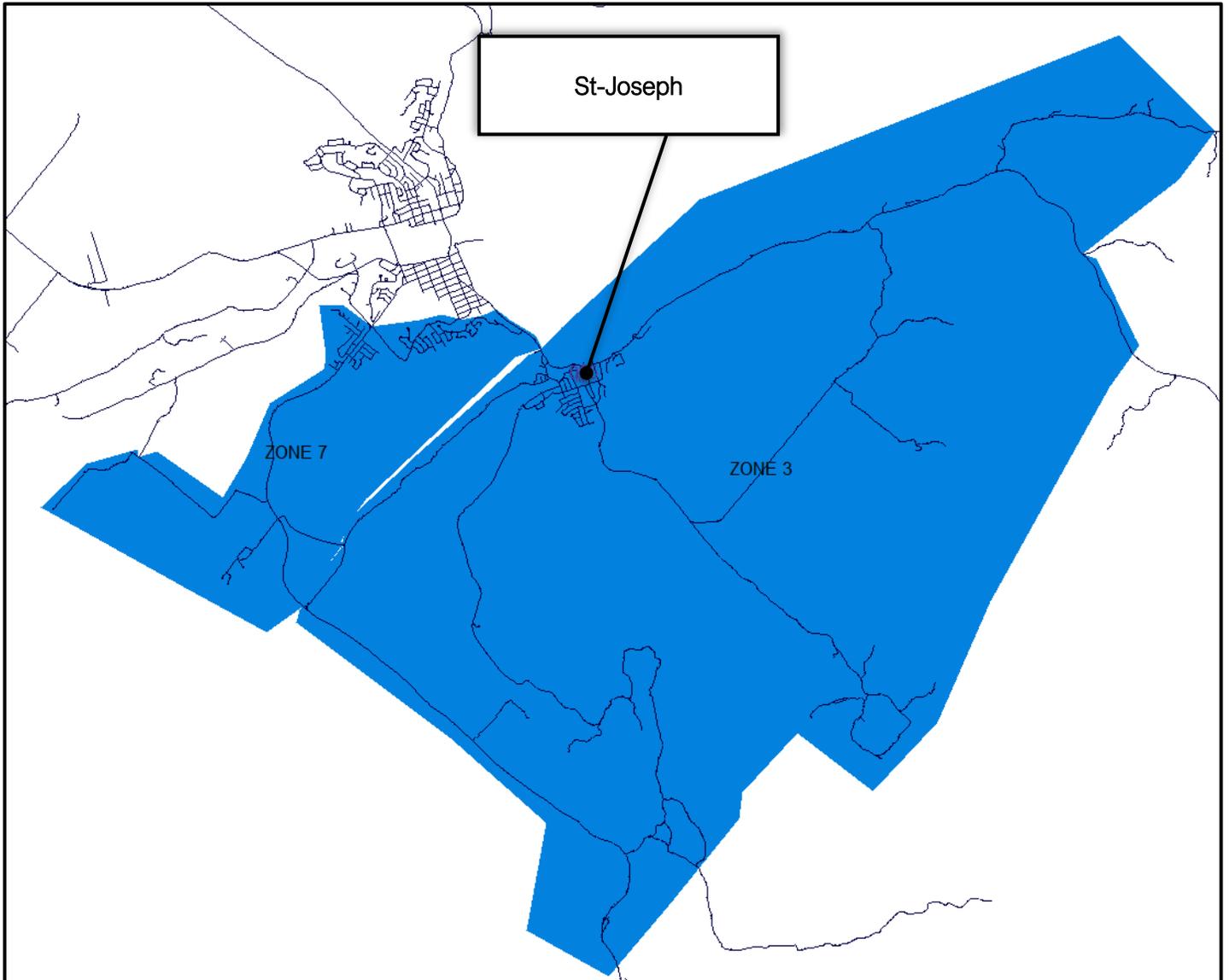


Rues d'appartenance de l'école Médéric-Gravel :

10 ^e Rue	Des Hirondelles
1 ^e Avenue	Des Lilas
1 ^e Rue	Des Merles
2 ^e Avenue	Des Noisetiers
2 ^e Rue	Des Sorbiers
3 ^e Avenue	Des Sources
3 ^e Rue	Du Coteau
4 ^e Avenue	Du Hameau Chemin
4 ^e Rue	Du Parc
5 ^e Avenue	Du Plateau
5 ^e Rue	Du Port (#1042-1962 / 1009-2283) Avenue
6 ^e Avenue	Du Port (#2571-3455 / 2400-3500) Avenue
6 ^e Rue	Duberge (#982-1122 / 993-1133)
7 ^e Avenue	François-Tremblay
8 ^e Avenue	Frémillon Chemin
8 ^e Rue	G.-A.-H.-Trudeau
9 ^e Avenue	Georges-Chrétien
9 ^e Rue	Hector-Harvey
Adélarde-Raymond	J.-H.-Ross
Albert-Houle	Jacques-Chevrier
Bagot (#2072-3568 / 2043-3583)	Jean-Paul-Desloges
Boily	John-Kane (#1200-1322 / 1231-1351) Avenue
Bolduc Chemin	Joseph-Gagné
Charles-Émile-Leblanc	Joseph-Nil-Claveau
Damase-Hudon (#2073)	Lavoie
De la Grande-Anse Chemin (entre ch. St-Anicet et bl. Grande-Baie Nord)	Lucien-Lecompte
De la Grande-Baie Sud (#450-1162 / 391-1231) Boulevard	Maurice-Marquet
De la Savane chemin	Mathieu Avenue
De la Terrasse-Bellevue	Médéric-Gravel Avenue
De la Terrasse-du-Golf	Richard-Joseph-Audet
De l'Éboulis Chemin	Rousseau Chemin
Des Chutes Chemin	Saint-Anicet Chemin
Des Étourneaux	Saint-Louis Chemin
Des Genévriers	Saint-Stanislas
	Sergerie Chemin
	Théodore-Doucette

École St-Joseph

- Jumelée pour les transferts avec l'école Médéric-Gravel

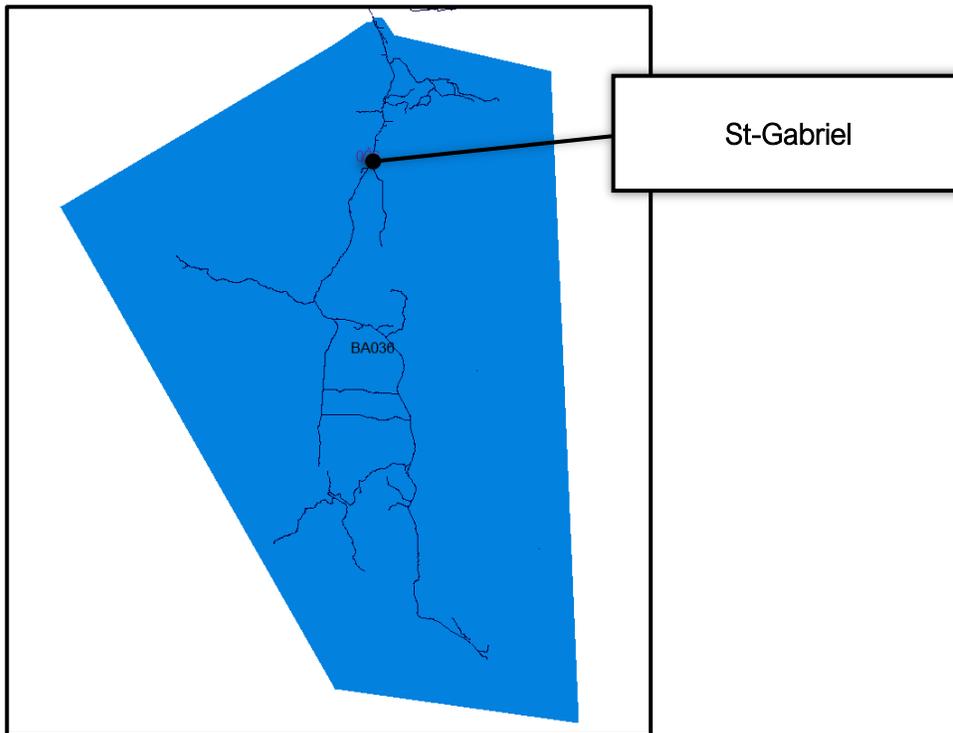


Rues d'appartenance de l'école St-Joseph :

Adélarde-Grenon
Adela-T.
Albert-Dufour
Alexis-Simard
Alfred
Alfred-Dubuc
Anne-Gagnier
Arthur-Beaulieu Avenue
Bergeron
Bourget Chemin
Coulombe
D'Alès
De l'Oréade chemin
De Bordeaux
De Ceinture
De Florac
De la Batture chemin (jusqu'au #9284)
De la Cédrière
De la Grande-Baie Sud (# 3346-6938 /
2391-7065) Boulevard
De la Grande-Baie Sud (#1371-2371
/1970) Boulevard
De la Malbaie
De la Pointe-du-Fort Chemin
De la Rivière
De La Salle
De la Troisième-Pointe Chemin
De Mende
De Montpellier
De Nîmes
De Toulouse
De Vialas
De Villefort
Des Cévenols
Des Colibris
Des Fauvettes
Des Mésanges
Des Parulines
Des Pinsons
Des Vingt-et-Un
D'Ispagnac
Du Barchois
Du Centenaire
Du Lac-à-Bois Chemin
Du Lac-du-Moulin Chemin
Du Lac-Rond Chemin
Du Petit-Parc
(coin 6e Avenue/coin ch. St-Jean) Route
Du Petit-Parc (coin ch. St-Jean/coin
Juste-Aza-Simard) Route
Du Pont-de-Montvert
Du Portage Chemin
Du Prince-Albert
Du Théâtre-du-Pageant
Edmond-Savard
Edouard-Gobeil
François-Xavier
Frédéric-Fortin
Gagnon
Gaspard-Gagnon Chemin
Georges-Martin
Henry-McNicoll
Honoré-Gagnon Chemin
John-Kane (#1411-2373 / 1802-2400) Avenue
Johnny-Chayer
Juliette-Fortin
Juste-Aza-Simard
Laurier-Simard
Léon-Lepage
Léopold-Côté Chemin
Louis-Joseph-Forcade
Maria-Gravel
Méridé-Minier
Méridé-Tremblay
Monseigneur-Dufour
Néré-Gagné Chemin
Nil-Simard Chemin
P.-O.-Gagnon
Pierre-Boudreau
R.-A.-Foster
Romaine Chemin
Roy
Saint-André
Saint-Antoine Chemin
Saint-Bruno Chemin
Saint-Charles Chemin
Saint-Denis
Sainte-Catherine
Sainte-Suzanne
Saint-Jean Chemin
Saint-Pascal
Thomas-Lalancette
Ulysse-Dufour
Wilfrid-Simard
William

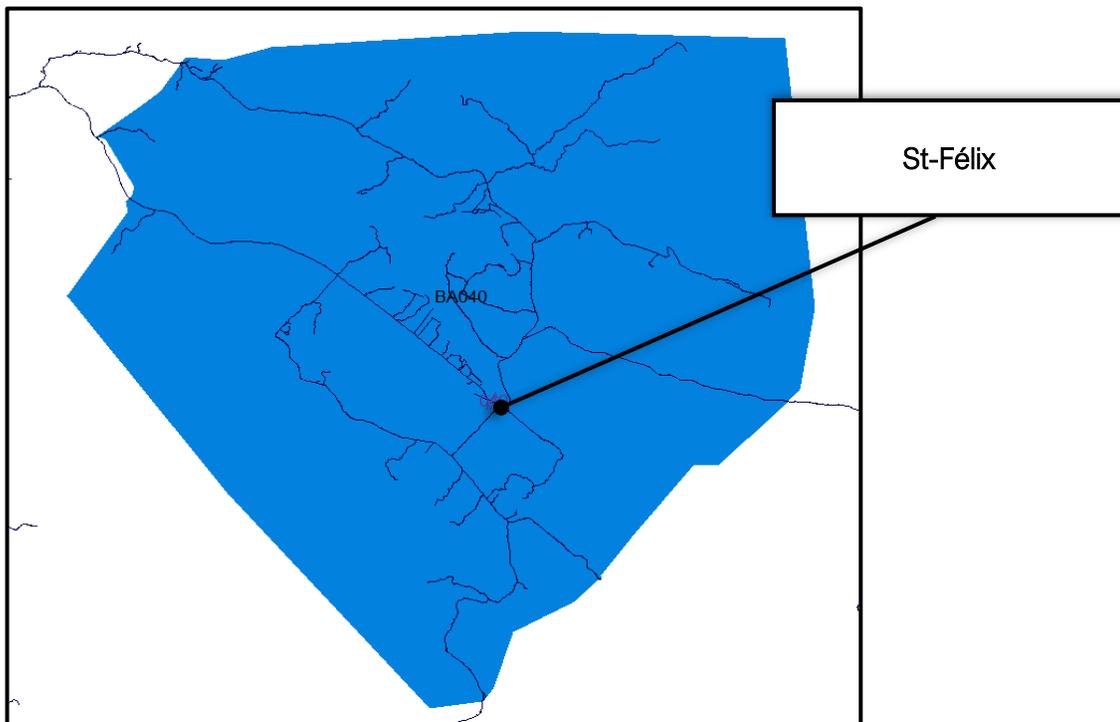
École St-Gabriel

- Les rues d'appartenance sont celles de la municipalité de Ferland-et-Boilleau
- Non jumelée pour les transferts avec une autre école



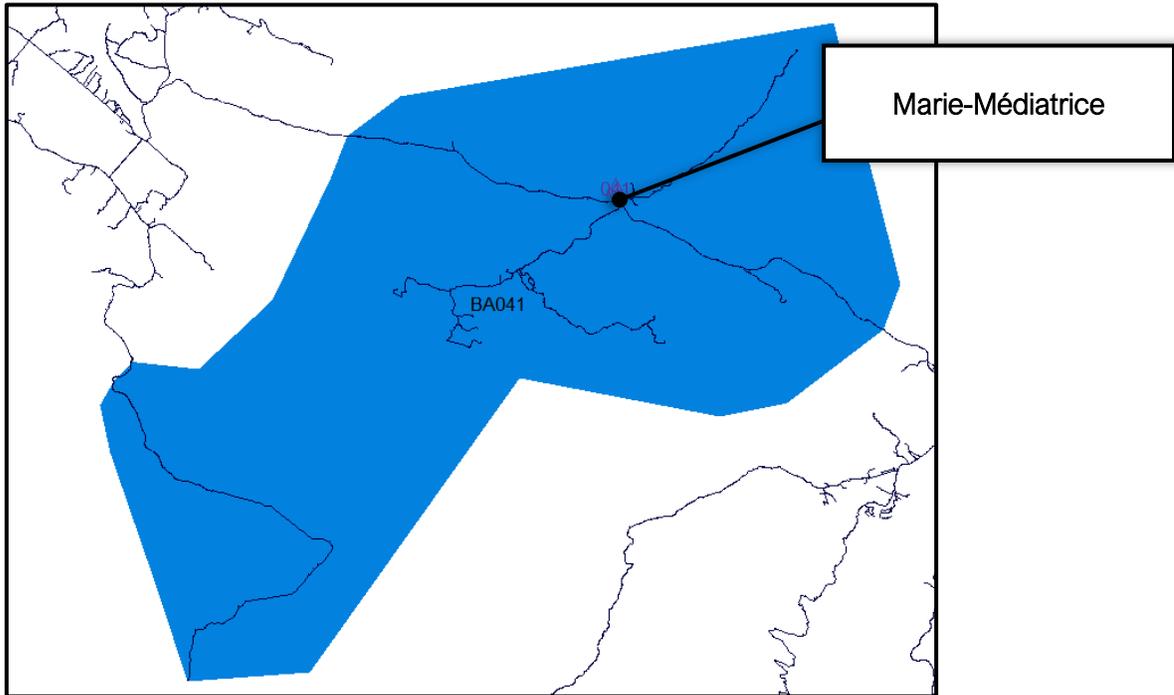
École St-Félix

- Les rues d'appartenance sont celles de la municipalité de St-Félix-d'Otis
*Incluant le chemin de la Batture à partir du chemin du Petit-Patelin vers l'école St-Félix
- Non jumelée pour les transferts avec une autre école



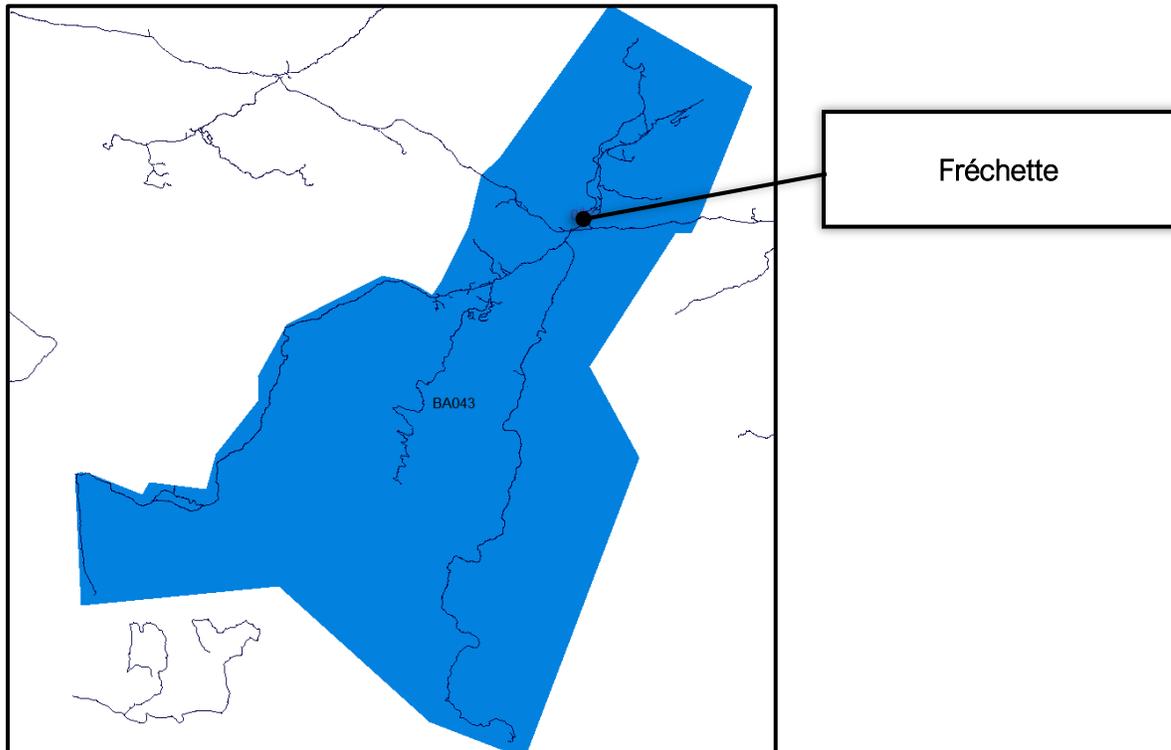
École Marie-Médiatrice

- Les rues d'appartenance sont celles de la municipalité de Rivière-Éternité
- Non jumelée pour les transferts avec une autre école



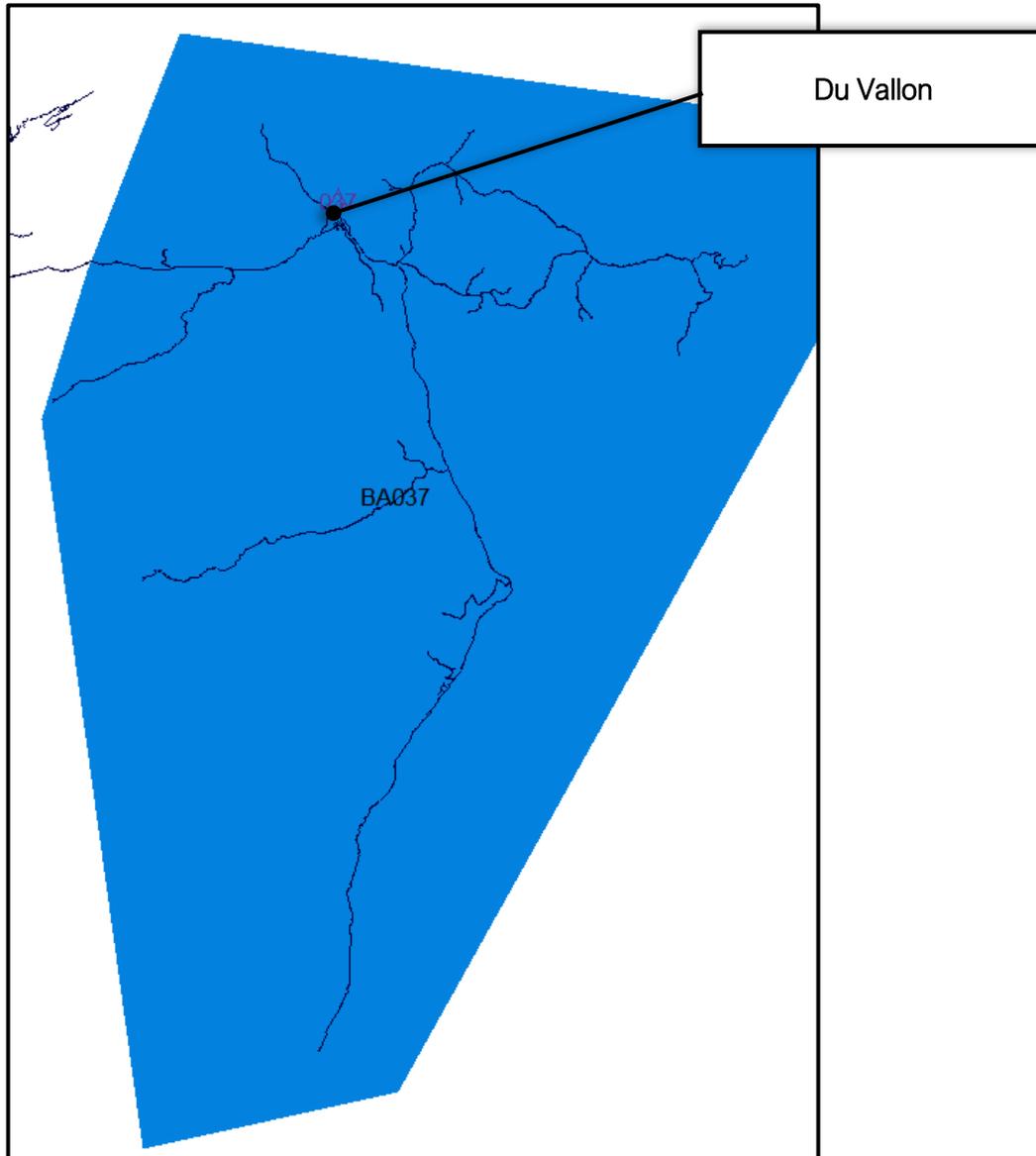
École Fréchette

- Les rues d'appartenance sont celles de la municipalité de l'Anse-St-Jean
- Non jumelée pour les transferts avec une autre école



École Du Vallon

- Les rues d'appartenance sont celles des municipalités de Petit-Saguenay et de Sagard
- Non jumelée pour les transferts avec une autre école

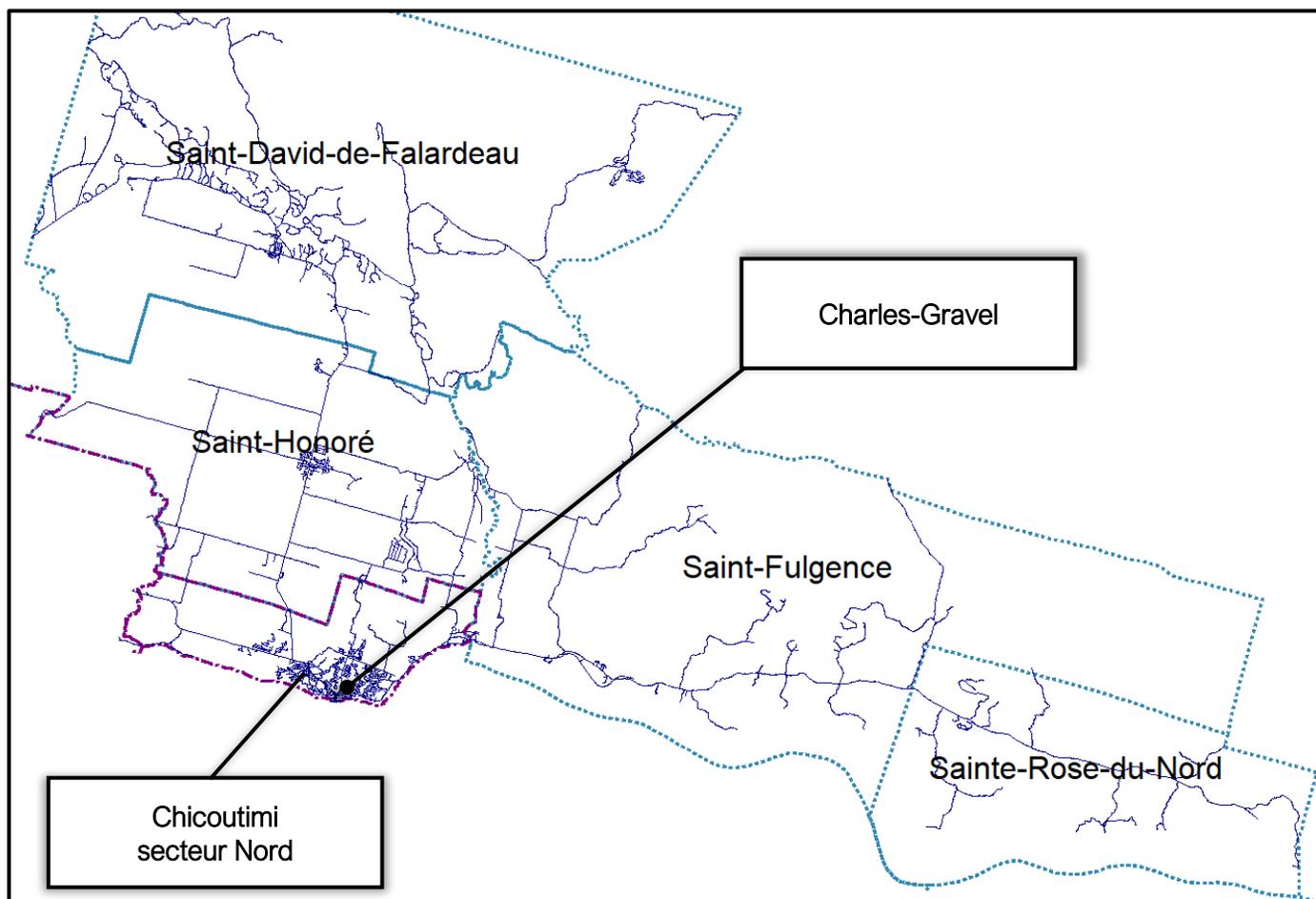


BASSINS DES ÉCOLES DU SECONDAIRE

École secondaire Charles-Gravel :

Les élèves demeurant dans les secteurs suivants font partie de ce bassin :

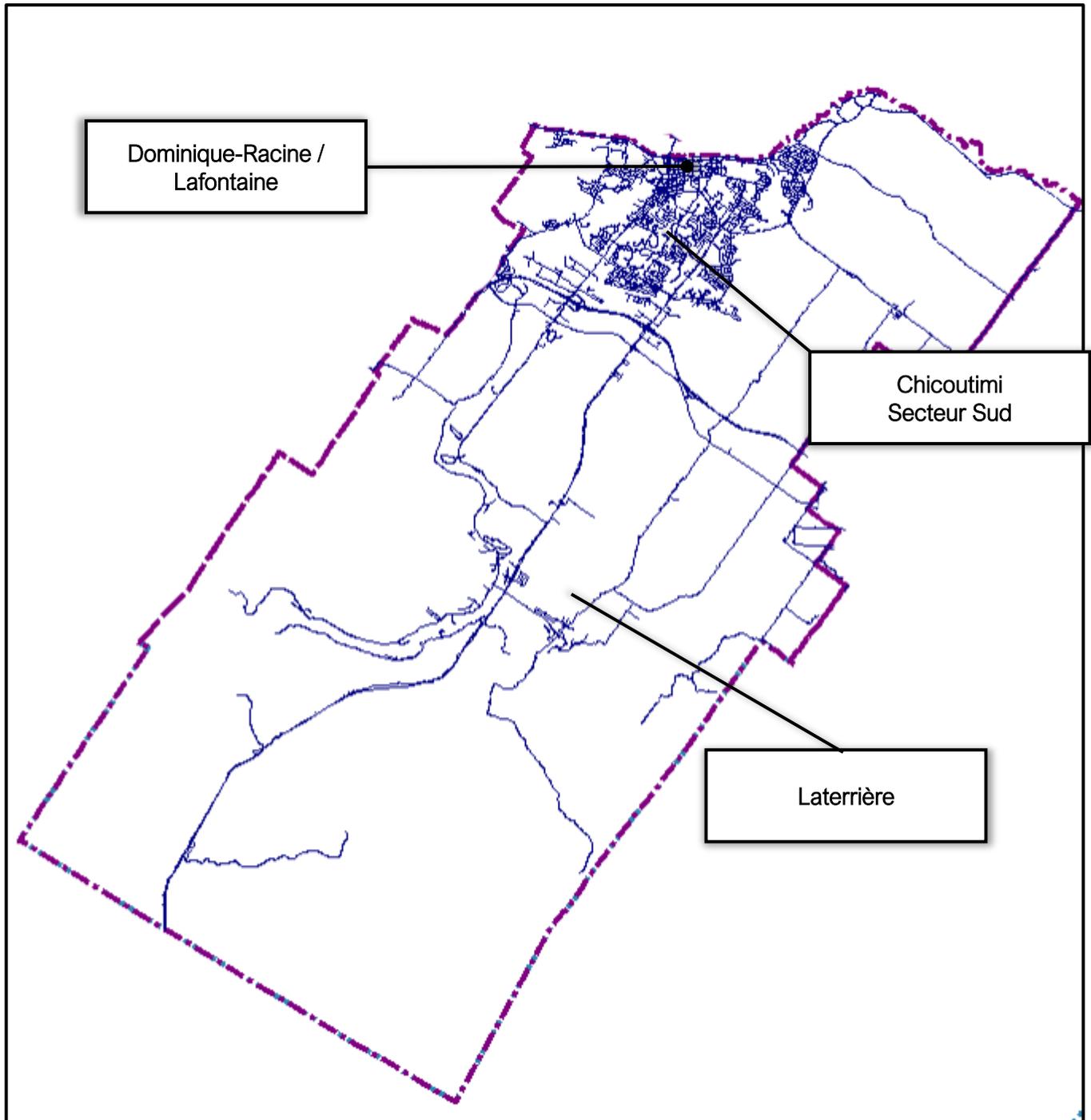
- Saint-David-de-Falardeau
- Saint-Honoré
- Saint-Fulgence
- Sainte-Rose-du-Nord
- Ville de Saguenay (Chicoutimi secteur nord)



École secondaire l'Odysée Dominique-Racine et Lafontaine

Les élèves demeurant dans les secteurs suivants font partie de ce bassin :

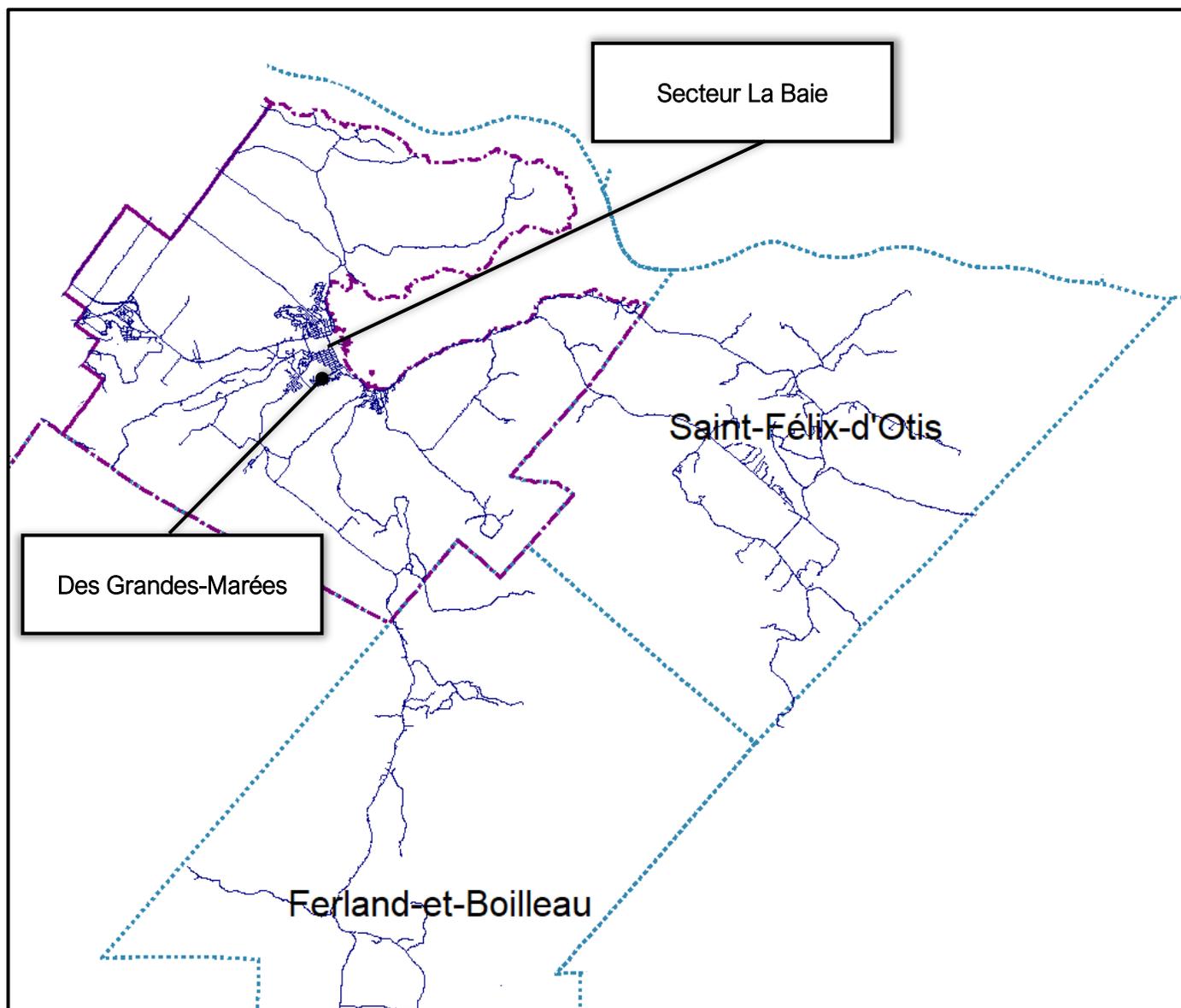
- Ville de Saguenay (Chicoutimi secteur sud et Laterrière)



École secondaire des Grandes-Marées

Les élèves demeurant dans les secteurs suivants font partie de ce bassin :

- St-Félix-d'Otis
- Ferland-et-Boilleau
- Ville de Saguenay (secteur La Baie)



École secondaire Fréchette

Les élèves demeurant dans les secteurs suivants font partie de ce bassin :

- Rivière-Éternité
- Anse-St-Jean
- Petit-Saguenay
- Sagard

